

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Couverture :

La passerelle saut du Doubs, Assemblée générale 9/2021,
à l'invitation de l'Agglomération Urbaine du Doubs



4

ÉDITORIAL ET INTRODUCTION

- 4 Par Christian Dupessey, Président de la MOT
- 5 Par Jean Peyrony, Directeur général de la MOT
- 7 Présentation de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

8

VIE DE L'ASSOCIATION

- 9 Les instances
- 10 Les adhérents
- 11 Les nouveaux adhérents et membres de droit
- 12 L'équipe technique

13

NOUVEAU PROGRAMME TRIENNAL 2021-2023

- 14 Le programme triennal 2021-2023
- 15 Le programme annuel 2021

17

AXE I DONNER UN CADRE ET UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE À LA COOPÉRATION

- 19 Contribuer à la prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales et européennes
- 21 Être le porte-voix des territoires transfrontaliers aux niveaux national et européen
- 25 Accompagner les coopérations bilatérales et spécifiques
- 27 Poursuivre et développer nos réseaux nationaux, européens et internationaux

31

AXE II FACILITER LES PROJETS ET LES RELATIONS ENTRE ACTEURS TRANSFRONTALIERS

- 33 Favoriser la mise en réseau et le débat transfrontalier
- 36 Développer la connaissance, l'observation et la recherche transfrontalières
- 38 Sensibiliser et informer les acteurs transfrontaliers

43

AXE III FABRIQUER ET CONCRÉTISER DES PROJETS TRANSFRONTALIERS

- 45 Soutenir la mise en œuvre des Programmes territorialisés dans les territoires transfrontaliers
- 46 Accompagner les stratégies et la structuration des outils de gouvernance transfrontalière
- 49 Résoudre les obstacles à la coopération transfrontalière
- 51 Appuyer les actions et investissements transfrontaliers



Assemblée générale à Morteau et La Chaux-de-Fonds, 21 et 22 septembre 2021



Christian Dupessey

Président de la MOT,
Maire d'Annemasse,
Président du Pôle
métropolitain du
Genevois français

« La pandémie a repoussé certaines échéances, mais elle nous a aussi donné l'occasion de revoir nos méthodes de travail, la MOT a démultiplié ses atouts et elle continue d'être une référence majeure pour les enjeux transfrontaliers. »

« Lors de ces 2 dernières années, nos régions frontalières ont été au cœur de la crise. Celle-ci a suscité une prise de conscience, que la MOT a largement contribué à relayer, et nous en constatons les 1ers fruits. Je me réjouis de l'inscription dans la loi 3DS votée début 2022 d'un chapitre dédié à la coopération transfrontalière !

Une autre avancée est la signature du traité du Quirinal, qui reproduit entre la France et l'Italie le modèle du traité franco-allemand. Ces traités bilatéraux sont une bonne approche, car ils visent à faciliter les projets des acteurs locaux, tout en faisant remonter au niveau national, de façon coordonnée avec les Etats voisins, les obstacles non résolus. Dans ce cadre bilatéral, la MOT reconnue comme expert appuiera ses membres, tant locaux que nationaux. Encore faut-il étendre de tels dispositifs aux autres frontières, et se doter des moyens de capitaliser les solutions aux niveaux national et européen.

L'essai reste encore à transformer au niveau national, en mettant enfin en place la coordination interministérielle que les acteurs du transfrontalier réclament depuis longtemps, et en reconnaissant le rôle de la MOT à son appui ; et au niveau européen, en faisant aboutir un outil de résolution des obstacles à la coopération, sur la base du projet de règlement ECBM bloqué par le Conseil.

Dans son projet de révision du règlement Schengen, la Commission propose que les Etats désignent les « régions transfrontalières » devant faire l'objet d'une attention particulière dans la gestion des frontières internes. Pour nous, l'objectif est clair : il s'agit de renouveler les politiques publiques, en allant vers des conventions de bassins de vie transfrontaliers, garantissant les droits de leurs habitants et le fonctionnement des services publics transfrontaliers, y compris en cas de crise.

La coopération transfrontalière est au cœur du projet européen. C'est ce qu'ont affirmé la MOT, l'ARFE (Association des régions frontalières européennes), et le CESCO - « sœur » hongroise de la MOT, en fondant l'« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers », avec le Comité européen des régions. Le 7 octobre 2021, le Président de l'ARFE, la Vice-Présidente du CESCO et moi-même avons signé la déclaration de Strasbourg pour établir une collaboration toujours plus étroite entre nos trois structures, au service des territoires transfrontaliers européens. »



Le réseau de la MOT rend hommage à Michel Delebarre, président de la MOT de 2008 à 2018, décédé le 9 avril 2022

Introduction

Jean Peyrony, directeur général de la MOT

« 2021 a été la première année de notre programme triennal 2021-2023, approuvé début 2021. Un programme fondé sur des valeurs de proximité renforcée avec son réseau, d'adaptabilité par l'intégration de missions modulables, de soutenabilité au travers des problématiques prioritaires, de transversalité grâce à des approches complémentaires, et d'interterritorialité pour dépasser toutes les frontières.

Son 1er axe vise à **Donner un cadre et une stratégie d'ensemble à la coopération transfrontalière.**

Pour répondre à cet objectif, la MOT intervient particulièrement dans un rôle d'interface multi-niveaux, entre local, national, européen, mais aussi bilatéral voire international. En 2021, elle a activement contribué à la prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales et européennes.

Au plan national, elle a été active dans la préparation de la loi 3DS, avec son chapitre spécifique dédié à la coopération transfrontalière, et a pu y faire adopter plusieurs amendements en s'appuyant sur les demandes de son réseau.

Au plan européen, la MOT a contribué à 2 processus législatifs importants pour les territoires transfrontaliers, en faisant vivre le débat sur l'outil nécessaire pour réduire les obstacles à la coopération (ECBM) ; et en nourrissant, par son étude sur les conséquences sur les régions transfrontalières des contrôles aux frontières liés à la crise sanitaire, le projet de révision du Code Schengen, publié fin 2021.

La MOT se veut le porte-voix des territoires transfrontaliers et n'a eu de cesse en 2021 de démontrer sa capacité à les mettre en dialogue avec les institutions nationales, au premier rang desquels MEAE (en particulier l'ambassadeur en charge des coopérations transfrontalières et le réseau des Conseillers diplomatiques auprès des Préfets de Régions) ; DGCL et ANCT (réseau des correspondants locaux de l'agence) ; Banque des Territoires et son réseau régional, ainsi qu'avec les parlementaires nationaux dans le cadre d'auditions ou d'avis.

Elle a poursuivi avec les institutions européennes des échanges, dont le point d'orgue a été la résolution du Comité européen des régions sur l'avenir de la coopération transfrontalière, contribution à la Conférence sur l'avenir de l'Europe (COFOE), activement préparée avec la MOT, l'ARFE et le CESCO. En signant la Déclaration de Strasbourg, les 3 associations européennes ont scellé leur Alliance, et se sont engagées à coopérer toujours plus, au service des territoires transfrontaliers.

La MOT a accompagné les coopérations bilatérales. [...]

La suite page suivante.

Suite de l'introduction

« [...] Enfin, la MOT a développé ses réseaux nationaux, européens et internationaux notamment avec la FNAU, en co-organisant un atelier sur les services transfrontaliers lors de la rencontre nationale des agences d'urbanisme ; et en animant une réflexion sur l'avenir de la coopération transfrontalière, dans le cadre du Partenariat français pour la ville et les territoires, en vue du Forum Urbain Mondial de 2022.

Le 2e axe vise à **Faciliter les projets, les relations et la prise de conscience des acteurs transfrontaliers.**

Les groupes de travail initiés en 2020 : Solidarités territoriales, Gouvernance, se sont poursuivis en 2021. Le groupe Coopération métropolitaines transfrontalières a achevé ses travaux avec la publication du manifeste MOT CPU en faveur des universités transfrontalières. Un nouveau groupe portant sur la transition écologique a été lancé.

En matière de recherche, elle est partenaire du projet GeRTruD sur l'urbanisation transfrontalière, du projet de MOOC sur la Coopération Territoriale Européenne pour la DG REGIO, avec l'université de Strasbourg et le réseau TEIN ; et du projet 21CB, réseau d'échange mondial sur les frontières. Ces partenariats nourrissent les conférences, séminaires, actions de formation, et publications de la MOT.

La MOT a poursuivi son action de sensibilisation et d'information en mettant à disposition ses ressources : brochures, revues de presse, newsletter (dont la refonte a été menée en 2021).

« Ils ont dit en 2021 » Les membres et partenaires du réseau

« Je connais votre engagement, les missions de la MOT : accompagner les territoires transfrontaliers, veiller à leur mise en réseau et à leur reconnaissance. Cette mission est essentielle. Votre rôle doit être mieux reconnu. »

Joël Giraud, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, le 21 septembre à Morteau.

Enfin, le 3e axe du programme de travail consiste à **Fabriquer et concrétiser les projets transfrontaliers.**

Pour y parvenir, la MOT active ici son rôle d'outil d'ingénierie et de mise en œuvre d'actions concrètes au plus près du terrain transfrontalier.

En 2021, la MOT a participé à la mise en œuvre des Programmes nationaux territorialisés de l'ANCT dans les territoires frontaliers, en accompagnant le programme PVD, et en intervenant sur une expérimentation pour l'ouverture en transfrontalier des France Services portés par le Département du Nord.

Encouragées par les nouvelles priorités Interreg, nombreuses sont les collectivités à souhaiter se doter de stratégies transfrontalières intégrées. La MOT a accompagné l'élaboration de stratégies et la structuration d'outils de gouvernance transfrontalière.

La MOT a continué de mettre à disposition de ses membres et partenaires (acteurs locaux, mais aussi services de l'Etat) son expertise juridique de résolution des obstacles à la coopération, notamment dans le cadre des B-solutions.

Enfin, la MOT assiste ses partenaires et adhérents dans le cadre de projets (par exemple, en 2021, appui à un projet d'hydrogène vert transfrontalier dans le cadre d'un marché à bon de commande de la Banque des territoires).

« Notre objectif est d'émanciper les régions frontalières et les citoyens frontaliers qui sont les pionniers du projet européen. En particulier, nous voulons protéger leur niveau de vie (accès à des services de qualité, à l'éducation et à l'emploi) et leurs droits (représentation et gouvernance). »
« Sur la base des expériences positives de l'Alliance, en signant la présente déclaration, les représentants de l'ARFE, de la MOT et du CESC s'engagent à établir une coopération toujours plus étroite afin de maintenir les acquis de la coopération transfrontalière le long des frontières intérieures et extérieures de l'UE et de faciliter leur développement futur. »

Extrait de la Déclaration de Strasbourg, signé le 7 octobre 2021 par Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE, Christian Dupessey, Président de la MOT et Zsuzsanna Fejes, Vice-Présidente du CESC.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) possède un double statut, interministériel et associatif, unique en Europe.

La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers. Elle est au service des acteurs de la coopération :

collectivités et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, ses membres¹ et ses partenaires.

La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers. L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

¹ Voir la carte des adhérents page 10.

Le positionnement « multiniveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences entre les territoires. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

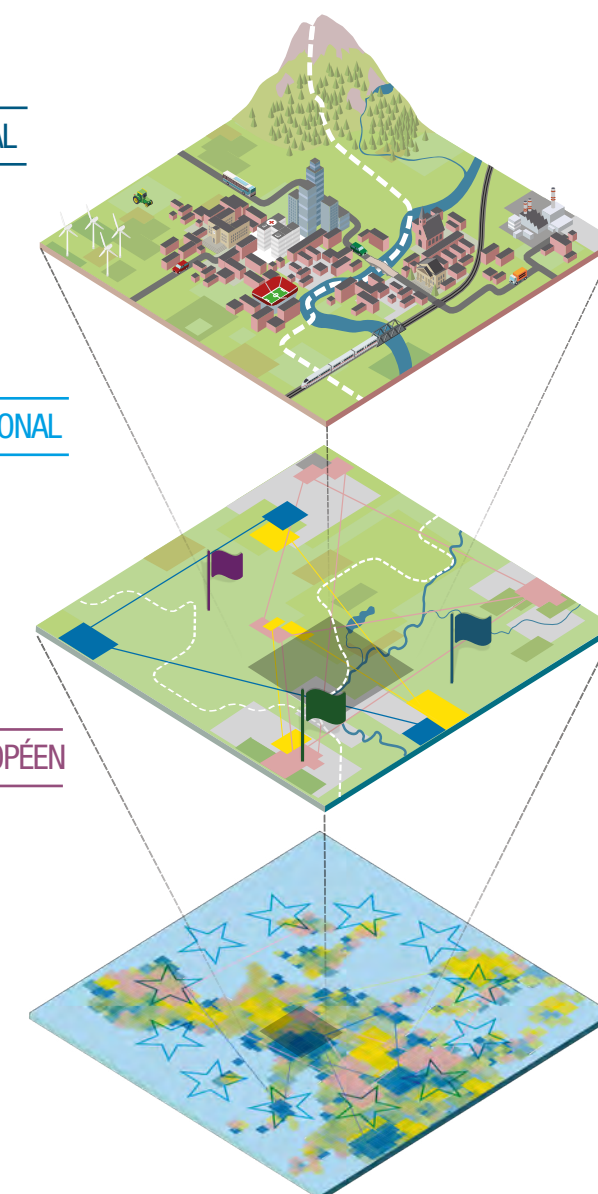
Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, ainsi qu'avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le Monde.

NIVEAU LOCAL

NIVEAU NATIONAL

NIVEAU EUROPÉEN



VIE DE L'ASSOCIATION

L'arc jurassien franco-suisse, lieu de la conférence annuelle du réseau en 2021.

Les instances

Trois bureaux se sont tenus en 2021 par visio-conférence, les 12 mai, 8 septembre et 9 décembre, le dernier dans sa nouvelle composition (voir encadré).

Depuis 2021, deux assemblées générales ont lieu chaque année.

La 24^{ème} Assemblée générale de la MOT pour la première fois entièrement en ligne le 4 février 2021 ; avec près de 100 participants représentant la quasi-totalité de ses adhérents, pour échanger sur son nouveau programme triennal 2021-2023, et les priorités pour l'année à venir. L'Assemblée générale extraordinaire du même jour a permis d'adopter les nouveaux statuts de la MOT (voir page 11).

La 25^{ème} Assemblée générale de la MOT a eu lieu les 21 et 22 septembre 2021 à Morteau et La Chaux de Fonds sur invitation de l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD). En présence de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités, chargé de la Ruralité, plus de cent participants étaient présents. L'Assemblée générale a été l'occasion d'élire un nouveau Bureau pour le mandat 2021-2024 (voir encadré). L'événement qui a également pu être suivi à distance a par ailleurs reçu le soutien de l'arcjurassien.org, du Département du Doubs et de Grand Besançon Métropole, membres de son réseau.

L'Agglomération Urbaine du Doubs, membre du réseau de la MOT depuis 2014, est la seule agglomération transfrontalière de l'Arc jurassien. Elle constitue un espace de coopération spécifique entre la Communauté de Communes du Val de Morteau (France), le Locle et La Chaux de Fonds (Suisse). Faisant suite à la signature d'une déclaration d'intention en 2006, l'AUD est constituée aujourd'hui en un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) lui permettant d'avoir une personnalité juridique et une voix commune sur les sujets transfrontaliers.

Conférence annuelle en préparation du Borders Forum 2022 et visites de terrain

Autour de la 25^e Assemblée générale, une conférence et des visites de terrain ont été organisées de part et d'autre de la frontière franco-suisse. La conférence annuelle a pris la forme de quatre tables rondes en préparation du Border Forum en 2022 (voir page 35).

Les visites de terrain du 22 septembre ont permis de découvrir les Rives du Doubs à Villers-le-Lac et Les Brenets, ainsi que le point de passage franco-suisse : Le Locle et le Col des Roches.

Les deux jours ont été précédés le 21 septembre d'une visite à pied à la découverte des savoir-faire en mécanique horlogère inscrits à l'UNESCO, présentée par Grand Besançon Métropole.



Le nouveau Bureau de la MOT

Président : Christian DUPESSEY, 1er Vice-Président d'Annemasse Agglo, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Vice-Présidente (parlementaire) : Anne SANDER, Députée européenne

Vice-présidents (représentants de personnes morales) :

- Mathieu BERGÉ, Conseiller régional, Région Nouvelle Aquitaine

- Laurence BOETTI-FORESTIER, Conseillère régionale, Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

- François DECOSTER, 1er Vice-Président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de St Omer-Flandre intérieure

- André CORZANI, Elu référent sur le transfrontalier de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE), Maire de Joef

- Nicolas GARCIA, Vice-Président, Département des Pyrénées-Orientales

- Sébastien FITAMANT, Conseiller métropolitain, Métropole européenne de Lille

- Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

- Brigitte KLINKERT, Conseillère d'Alsace, Collectivité européenne d'Alsace, Ministre déléguée chargée de l'Insertion

- Brigitte TORLOTING, Vice-Présidente, Région Grand Est

- Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole, Maire de Besançon

Secrétaire : Laurence NAVALESI, Conseillère Municipale et Métropolitaine, Subdéléguee aux relations transfrontalières, Métropole Nice Côte d'Azur

Trésorier : Michel CHARRAT, Président du Groupement transfrontalier européen



Christian Dupessey, président de la MOT, lors de l'Assemblée générale de Morteau

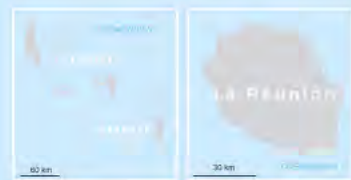
Réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière



Catégorie d'adhérents

- Etats
- Régions, cantons ou communautés autonomes
- Départements ou provinces
- Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
- ★ Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT)
- Groupements de collectivités territoriales
- Communes
- Entreprises et CCI
- Fédérations et agences nationales
- Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
- Associations de personnes morales et autres structures
- Associations de personnes physiques et sociétés coopératives d'intérêt collectif
- Personnes physiques (non représentées sur la carte)

* = Membre associé



Les adhérents du réseau de la MOT

Suivant les nouveaux statuts de la MOT (voir encadré), on distingue désormais les membres adhérents (voir carte), les membres associés (voir encadré) et les membres de droit.

Les nouveaux membres

EN 2021

Le réseau de la MOT a accueilli 12 nouveaux membres :

- Députée Isabelle Rauch
- Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB), membre associé (voir encadré)
- Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), membre associé (voir encadré)
- Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières
- Communauté de Communes Cœur de Savoie
- Communauté de Communes Les Versants d'Aime
- Département du Territoire de Belfort
- Eurométropole de Metz
- GAL Valli del Canavese
- GAL Valli di Lanzo Ceronda Casternone
- Ville de Cuneo
- Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) suite à la fusion des Départements Haut-Rhin et Bas-Rhin

Les membres de droit

- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales - DGCL
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, DAECT
- Caisse des Dépôts - Banque des Territoires
- Grand-duché du Luxembourg

DE NOUVEAUX STATUTS POUR LA MOT

Les nouveaux statuts adoptés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 février 2021, ont pour objectif de renforcer les liens de la MOT avec son réseau d'adhérents. Désormais il y aura deux Assemblées générales par an, impliquant l'ensemble des adhérents. Le Conseil d'orientation a été supprimé.

L'autre objectif était d'ouvrir le champ des possibles et les modes d'action. La MOT peut désormais conclure des contrats en quasi-régie qui permettent d'avoir des prestations dédiées à ses adhérents sans procédure de mise en concurrence. Pour cela, les capitaux privés devaient être exclus du statut de membres adhérents. Les entreprises sont désormais des « membres associés », sans voix délibérative ni service « bons-à-tirer ».

Enfin, ont été modifiées les règles de quorum de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale ordinaire délibère valablement si au moins un tiers des représentants des membres sont présents ou représentés, et l'Assemblée générale extraordinaire si la moitié des représentants de membres sont présents ou représentés.

Les membres associés

- Les membres associés ont été introduits lors du changement de statuts le 4 février 2021. « Sont considérés comme tels les personnes morales de droit public ou privé ne pouvant ou ne souhaitant pas bénéficier de la qualité de membre adhérent. »
- Le montant des cotisations des membres associés s'élève à 50 % des cotisations des membres adhérents. En contrepartie, ils n'ont pas de voix délibérative dans les instances de l'association et ils ne bénéficient pas du service « bon-à-tirer » à la MOT, d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT, réservée aux membres adhérents.
- Les entreprises figurent automatiquement dans la catégorie Membres associés.



Visite de terrain, Le Locle le 22 septembre 2021 lors de la 25ème Assemblée générale

L'équipe technique

À la fin de l'année 2021, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, de trois responsables (politique européennes et vie de l'association, communication et documentation, et expertise juridique), de quatre chargés de mission et d'une assistante de direction. Six stagiaires et une apprentie ont été accueillis à la MOT en 2021.

Les membres de l'équipe au cours de l'année 2021 :

Jean Peyrony
Directeur général

Aurélien Biscaut
Secrétaire général

Sophie Dos Ramos
Assistante de direction

Domitille Ayrat
Responsable de la communication et de la documentation

Silvia Gobert-Keckeis
Responsable Politiques européennes et Vie de l'association

Petia Tzvetanova
Responsable de l'expertise juridique, Docteur en droit

Thibault Devillard
Chargé de mission Cohésion territoriale transfrontalière

Jean Rubió
Chargé de mission Développement européen et Études transfrontalières

Raffaele Viaggi
Chargé de mission Études transfrontalières et projets européens

Valentine VIS (à partir d'octobre)
Chargée de mission Études et Partenariats

Stagiaires en 2021 :

Jean VILLARD
Valentine VIS
Pauline SAUTEREAU
Charlotte RAULT
Lukas JANSEN

Apprentie en 2021 :
Perrine COURBOULAY



L'équipe de la MOT lors de l'Assemblée générale en septembre 2021



Le programme triennal d'actions 2021-2023

La MOT s'est dotée pour la période 2021-2023 d'un programme triennal et partenarial d'activités. Ce programme triennal 21-23 a été construit au regard tant de la situation territoriale et transfrontalière, marquée par la crise du Covid-19 vécue en 2020, que de la situation politico-administrative locale, nationale et européenne, qui nécessite une nouvelle approche des enjeux transfrontaliers, et surtout des attentes formulées par les adhérents de la MOT, à deux reprises : à l'occasion d'une première enquête au réseau en 2019, puis à l'occasion des rencontres territoriales organisées pour la première fois à l'automne 2020.

Plusieurs enseignements croisés ont pu être tirés de ces deux consultations quant aux attentes exprimées vis-à-vis des actions à mener par la MOT et ont permis de construire un programme triennal reposant sur trois nouveaux axes de travail multi-niveaux :

- [SOCLE] Axe 1 – Donner un cadre et une stratégie d'ensemble à la coopération transfrontalière
- [SOCLE] Axe 2 – Faciliter les projets et les relations entre les acteurs transfrontaliers
- [SUR-MESURE] Axe 3 – Fabriquer et concrétiser les projets transfrontaliers

POUR LE CONSULTER

http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/ evenements/24eme-assemblee-generale-de-la-mot/ (réservé aux membres)

Exemple de projet modulable mutualisé - Etude sur l'impact du télétravail frontalier en matière de co-développement



Assez marginal jusqu'au début de l'année 2020, le télétravail a connu un «boom» en France comme en Europe en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Ce constat a été particulièrement marqué dans les territoires frontaliers confrontés à une forme de «confinement national» suite à la fermeture, partielle ou totale, des frontières internes de l'Europe.

Aussi, en 2021, le réseau de la MOT s'est largement exprimé afin qu'elle mène une recherche générale sur le télétravail frontalier aux frontières françaises, mêlant analyse du contexte juridique et législatif, évaluation du nombre de télétravailleurs, et analyse de ses impacts sur certains territoires. A partir des besoins identifiés et des intérêts manifestés, 10 membres de la MOT ont directement soutenu ce projet et ont permis son engagement. A la rentrée 2021 la MOT a pu lancer les recherches de fond et entamer le travail de collecte de données à exploiter, en particulier à travers les riches échanges avec les adhérents engagés, en vue d'une publication en 2022 d'une étude sur le sujet.

Le programme annuel 2021

Le programme triennal est décliné en un programme de travail 2021 qui a notamment été établi suite aux échanges des rencontres territoriales à l'automne 2020 et soumis à l'approbation de la 24ème Assemblée générale du 4 février 2021 (voir aussi ci-contre les rencontres territoriales 2021).

Afin de décliner le programme triennal en un programme de travail annuel 2021, l'équipe de la MOT a soumis à son réseau une première proposition, distinguant :

- des projets «socle» figurant automatiquement dans le programme annuel,
- des projets «socle» soumis à hiérarchisation, avec des projets à choisir parmi une liste de projets proposés et tenant compte des capacités d'ingénierie de la MOT,
- et des projets «modulables» à soutenir, pour lesquels la MOT a demandé aux adhérents de manifester leur intérêt et soutien afin d'évaluer leur faisabilité.

POUR LE CONSULTER

http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/ evenements/24eme-assemblee-generale-de-la-mot/ (réservé aux membres)

RENCONTRES TERRITORIALES

Deuxième édition de septembre à novembre 2021

Afin de tenir compte au mieux des réalités territoriales et d'être plus proche de ses adhérents, la MOT a organisé en 2021 la 2ème édition des « Rencontres territoriales ».

Neuf rencontres territoriales se sont tenues de septembre à novembre 2021 (Hauts-de-France, Ardennes, Grande Région, Rhin supérieur, Arc jurassien, Genevois/Alpes du Nord, Territoire Sud/Corse, Pyrénées Est et Centre, Pyrénées Ouest) avec 195 participants.

Préparation du programme de travail 2022

Ces échanges enrichissants et constructifs ont aidé la MOT à construire un programme de travail 2022 au plus près des besoins du terrain.

Après avoir identifié les enjeux transfrontaliers prioritaires pour chaque territoire, une séquence dédiée au montage de projets a permis à l'équipe de la MOT d'en esquisser plusieurs, en fonction des attentes des adhérents et des partenaires de la MOT. Certaines idées transversales ont été mises en exergue, comme la mobilité, la reconnaissance des diplômes, la gouvernance, la définition des bassins de vie transfrontaliers, la citoyenneté et le dialogue citoyen transfrontalier, ou encore l'observation transfrontalière.

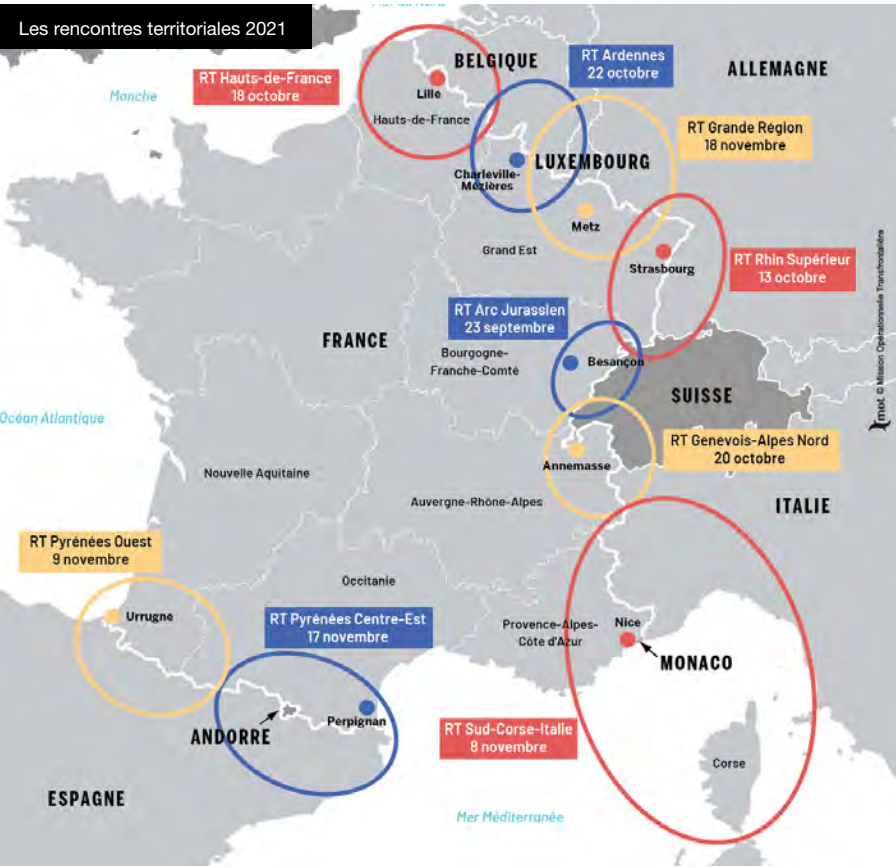
La MOT a également organisé une réunion de restitution des messages clés de ces rencontres avec ses partenaires nationaux le mardi 7 décembre 2021 (objectif bottom-up).

PRINCIPES ET VALEURS FONDATRICES DU NOUVEAU PROGRAMME TRIENNAL

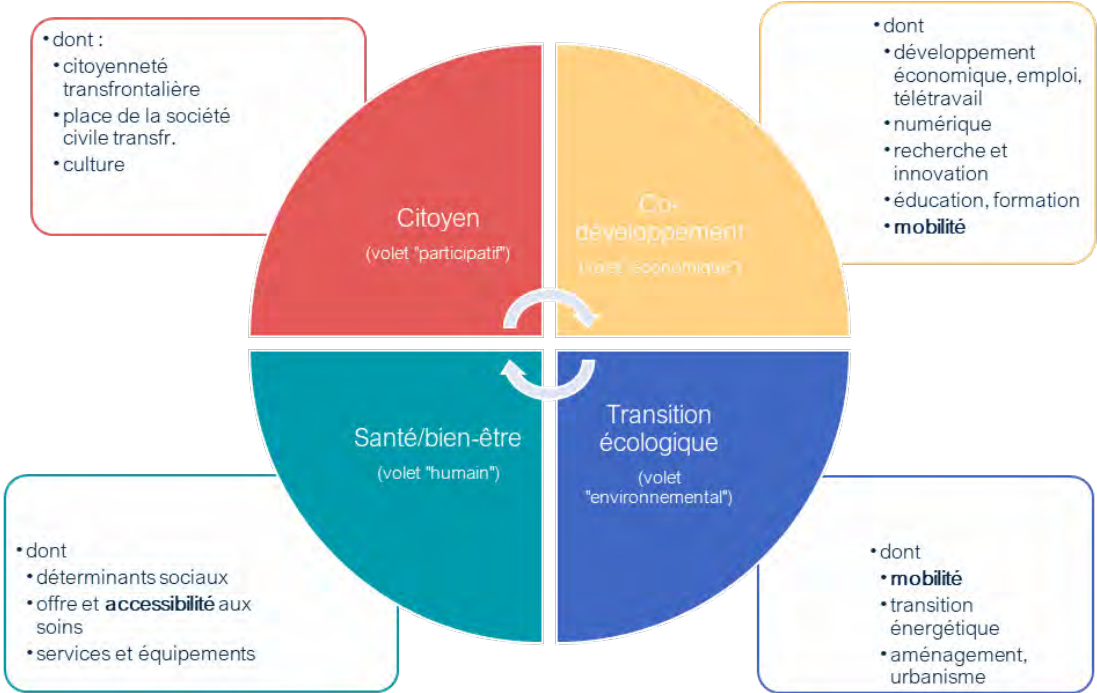
- La proximité : de nouveaux lieux pour de nouveaux liens
- L'adaptabilité : des missions structurées en deux blocs principaux (SOCLE + SUR-MESURE)
- La soutenabilité : 4 thématiques prioritaires pour agir dans le court et le long termes
- La transversalité : 3 approches complémentaires (gouvernance + observation + obstacles)
- L'interterritorialité : renforcer la cohésion transfrontalière

Note de lecture du tableau :
-> une couleur « foncée » est utilisée lorsque le « niveau » est directement concerné par une action ;
-> une couleur « claire » est utilisée lorsque le « niveau » est indirectement concerné par l'action.

		Local	National	Européen
[SOCLE] Donner un cadre et une stratégie d'ensemble à la coopération transfrontalière (axe « Interface multi-niveaux »)	Contribuer à la prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales et européennes			
	Être le porte-voix des territoires transfrontaliers aux niveaux national et européen			
	Accompagner les coopérations bilatérales et spécifiques			
	Poursuivre et développer nos réseaux nationaux, européens et internationaux			
[SOCLE] Faciliter les projets et les relations entre les acteurs transfrontaliers (axe « Connaissances et réseaux »)	Favoriser la mise en réseau et le débat transfrontalier			
	Développer la connaissance, l'observation et la recherche transfrontalières			
	Sensibiliser et informer les acteurs transfrontaliers			
[SUR-MESURE] Fabriquer et concrétiser les projets transfrontaliers (axe « Actions et ingénierie transfrontalières »)	Soutenir la mise en œuvre des Programmes nationaux territorialisés dans les territoires frontaliers			
	Accompagner les stratégies et la structuration des outils de gouvernance transfrontalière			
	Résoudre les obstacles à la coopération transfrontalière			
	Appuyer les actions et investissements transfrontaliers			



Les 4 défis prioritaires pour agir dans le court et le long termes



AXE I
DONNER UN CADRE
ET UNE STRATEGIE
D'ENSEMBLE A LA
COOPERATION
TRANSFRONTALIERE



Depuis 2020, la crise sanitaire et les fermetures de frontières qu'elle a entraînées ont fait prendre conscience de l'ampleur des interdépendances transfrontalières, et a confirmé le besoin de nouvelles politiques publiques, prenant mieux en compte les bassins de vie transfrontaliers et leurs habitants, en impliquant chacun des trois niveaux : **le niveau local/régional frontalier** en 1ère ligne, **le niveau national**, qui reste déterminant en matière de législation et de fonctions régaliennes, de cohérence et de cohésion, et enfin **le niveau européen**, facilitateur naturel de l'intégration. Dans ce contexte, la MOT échange et accompagne les activités de ses partenaires fondateurs et les ministères, dans une approche multiniveaux. L'enjeu aujourd'hui est de donner aux collectivités frontalières et à leurs groupements transfrontaliers plus de moyens d'agir.

EN 2021

1 LOI ACCOMPAGNÉE : LOI « 3DS »

3 ECHANGES AVEC DES MINISTRES

S PARTENARIATS NATIONAUX ET EUROPEENS

1 DECLARATION DE STRASBOURG ENTRE LES PARTENAIRES DE L'ALLIANCE MOT, ARFE ET CESCO

Contribuer à la prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales et européennes

Politiques nationales Appui et contribution à la loi 3DS

Dans le but de favoriser une plus forte prise en compte du fait transfrontalier dans les politiques nationales, la MOT a assuré un suivi actif du projet de loi relatif à la Différenciation, à la Décentralisation, à la Déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Sur la base de différentes propositions collectées lors des groupes de travail, des conférences, des études, ou des assemblées générales annuelles du réseau, la MOT a établi une première contribution écrite qu'elle a soumise à l'avis de plusieurs adhérents volontaires dans le cadre d'un groupe de travail. Une fois finalisée, cette proposition a été publiée et relayée auprès des différents partenaires nationaux et parlementaires concernés.

Au cours de l'examen du Projet de Loi au Sénat pendant l'été 2021, et à l'Assemblée nationale à l'automne 2021, la MOT a échangé avec la Ministre Jacqueline Gourault (voir page 22) et relayé activement ses propositions aux parlementaires frontaliers. Reprenant ces propositions, de nombreux amendements ont été déposés par des parlementaires issus de la plupart des groupes politiques représentés dans les deux chambres. Ce travail a abouti à l'adoption de plusieurs propositions (aménagement commercial, continuité des soins, sociétés publiques locales, mobilités...), afin de renforcer le chapitre dédié à la coopération transfrontalière du Projet de Loi.

AMENDEMENTS TRANSFRONTALIERS

Parmi les amendements poussés par la MOT, on peut retenir l'adoption :

- d'un article visant la prise en compte des zones de chalandise transfrontalières et associant les collectivités étrangères frontalières aux réflexions des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (article 184),
- d'un article visant la création de Communautés Territoriales Professionnelles de Santé pouvant associer les professionnels exerçant dans les territoires étrangers frontaliers (article 183),
- d'un amendement permettant à toutes les formes de sociétés publiques locales de bénéficier des investissements de collectivités territoriales étrangères (article 189),
- d'un article, ayant fait l'objet d'une promotion commune avec France Urbaine, Intercommunalités de France, le Groupement des Autorités Responsables de Transport, et le Pôle métropolitain du Genevois Français, permettant aux pôles métropolitains et aux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux de devenir autorités organisatrices de la mobilité (article 25).

Politiques européennes

Résolution des obstacles à l'intégration transfrontalière

A la suite de la suspension du processus législatif d'adoption de la proposition de règlement ECBM par le Conseil de l'UE, en 2021, la MOT a maintenu son soutien à l'outil ECBM et à sa promotion. En effet, la MOT partage l'avis du Parlement européen et de la Commission européenne que de nombreux obstacles à la coopération transfrontalière gagneraient à être traités rapidement et à moindre coût via l'application de procédures accélérées comme le prévoit l'outil ECBM et comme le TALC l'expérimente à la frontière franco-allemande. C'est ainsi que la MOT s'emploie dans toutes ses interventions à promouvoir le mécanisme de résolution des obstacles en tant que solution rapide et peu coûteuse à de nombreux blocages juridiques et administratifs transfrontaliers.

Révision du code Schengen

Le 14 décembre 2021, la Commission a détaillé devant le Parlement européen ses propositions de nouvelles règles pour renforcer la gouvernance de l'espace Schengen. Le projet de règlement, qui définit un « code de l'Union relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes », prend en compte spécifiquement les « régions transfrontalières ». Aujourd'hui avec ce projet de réforme, la Commission replace les enjeux transfrontaliers au cœur du projet européen. C'est une avancée majeure dont la MOT se félicite.

L'étude de la MOT « Analysis of the impact of border-related measures taken by Member States in the fight against COVID-19 » menée pour le compte de la DG REGIO en 2020 est largement citée dans l'analyse d'impact du projet de loi.

Parmi les points majeurs il convient notamment de souligner l'article 42b disposant que : les États membres notifient à la Commission les zones de leur territoire considérées comme des **régions transfrontalières**. Les États membres informent également la Commission de toute évolution significative dans ces espaces. »



POUR CONSULTER L'ETUDE

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/etude-europeenne-menee-par-la-mot-pour-le-compte-de-la-dg-regio-quels-impacts-des-restrictions-aux/>

ACTION PILOTE DE L'AGENDA TERRITORIAL

La MOT a participé à l'Action pilote de l'Agenda territorial sur les « régions fonctionnelles transfrontalières zéro carbone » piloté par le Grand-Duché de Luxembourg qui a pour objectif de mettre en avant et transposer à d'autres régions en Europe, le projet « Luxembourg in transition ».

En 2021, la MOT a participé aux différentes restitutions des travaux des équipes internationales retenues dans le cadre de l'action pilote « Luxembourg in Transition », notamment le 3 juin et le 15 octobre 2021. Dès que les documents seront rendus publics par le Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire luxembourgeois, la MOT en fera communication auprès de son réseau.

ETUDE DG REGIO

En juillet 2020, la MOT a été missionnée par la DG REGIO pour effectuer l'étude « Analysis of the impact of border-related measures taken by Member States in the fight against Covid-19 - update and follow-up », une analyse empirique des effets des restrictions mises en œuvre par les Etats lors de la première vague de l'épidémie (mars - juin 2020) sur les habitants des régions frontalières. Afin de mener à bien cette mission, les contributions reçues par les membres du réseau MOT ont été exploitées et, avec l'aide de ses partenaires européens (CESCI, ARFE), plus de vingt acteurs d'autres frontières européennes ont été interrogés. Résultat de ce travail, l'étude « The effects of COVID-19 induced border closures on cross-border regions » est aujourd'hui disponible.

Elle se compose de deux tomes :

- Le premier comprend quatre chapitres : une cartographie des mesures prises aux frontières tant dans la phase de confinement que lors du déconfinement ; une analyse des impacts très concrets de ces mesures sur le quotidien des habitants des régions frontalières dans plusieurs domaines (mobilité, emploi, services publics, activités économiques, sociales, familiales et culturelles) ; une analyse du rôle des structures et accords transfrontaliers pendant la pandémie ; des enseignements à tirer de la crise ayant pénalisé les territoires de frontière, et des recommandations pour l'avenir.
- Un second tome consiste en un recueil de 20 études de cas, sur 20 frontières différentes. Une attention particulière a été portée à l'acceptation des restrictions par les citoyens. Cette étude a été résumée dans le cadre de 3 publications en allemand, français et anglais.

Etre le porte-voix des territoires transfrontaliers aux niveaux national et européen

© Assemblée Nationale

Echanges avec les partenaires fondateurs et les ministères

Dans le cadre de ses actions aux niveaux national et européen, la MOT a travaillé tout au long de l'année avec les partenaires fondateurs et membres de droit de la MOT, qui sont l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (DGCL), le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Caisse des Dépôts - Banque des Territoires et le Grand-duché de Luxembourg.



PRÉPARATION DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UE

Du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2022, la France exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne (PFUE), pour la treizième fois. Les espaces frontaliers ont un rôle de tout premier plan à jouer dans ce travail pour renforcer le sentiment d'appartenance européen. Un rapport a été remis au Secrétaire d'Etat Clément Beaune un mois avant le lancement de la présidence française. Confiée à un comité de réflexion indépendant présidé par Thierry Chopin, conseiller spécial à l'Institut Jacques Delors, cet ouvrage de 300 pages renferme une année de réflexions. La MOT, et par ailleurs l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai, ont été auditionnées dans ce cadre ; et la coopération transfrontalière y est abordée sur plusieurs pages (dans un chapitre intitulé « Frontières et sentiment d'appartenance »). Le rapport évoque la perspective de reconnaître les bassins de vie transfrontaliers, de définir un statut pour leurs habitants, d'y expérimenter des solutions sur mesure, et de développer un Erasmus de proximité.

Rencontre avec la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault

Le 29 avril, le Président de la MOT, Christian Dupessey, a été reçu par la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault. L'occasion d'aborder plusieurs sujets clés pour la MOT : le projet de loi 3DS, dont son volet transfrontalier ; la Présidence française de l'UE au 1er semestre 2022 ; mais aussi le partenariat avec le cabinet de la Ministre, l'ANCT et la DGCL.



Rencontre avec le ministre délégué chargé de l'Europe, Clément Beaune

Le Président de la MOT, Christian Dupessey, a rencontré le 25 août 2021 Clément Beaune, Ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de l'Europe, afin d'évoquer la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), les enjeux des bassins de vie transfrontaliers, et le rôle de la MOT à leur appui.

Intervention du Secrétaire d'Etat, chargé de la Ruralité, Joël Giraud, à l'Assemblée générale de Morteau

Le Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, Joël Giraud est intervenu en clôture de l'Assemblée générale le 21 septembre 2021 à Morteau affirmant que les territoires transfrontaliers sont une opportunité pour construire une Europe des territoires forte et intégrée. Il a par ailleurs rappelé les enjeux pour le transfrontalier de la loi 3DS et des programmes nationaux.



« La réalité des bassins de vie transfrontaliers doit être prise en compte dans les politiques publiques de cohésion territoriale »

Joël Giraud, Secrétaire d'Etat, chargé de la Ruralité, le 21 septembre à Morteau



Echanges avec les institutions européennes

Commission européenne

La MOT entretient des échanges très réguliers avec la Commission européenne, renforcés depuis la pandémie du Covid-19, en lien avec ses partenaires européens, l'ARFE et le CESCO.

EN 2021

- Intervention le 9 février lors des 'Beyond Borders: Breakfast Debates' sur les services publics transfrontaliers pendant la pandémie Covid-19
- Alimentation de la Plateforme « Boosting EU Border regions » Futurium <https://futurium.ec.europa.eu/en>
- Promotion tout au long de l'année de l'outil proposé par la Commission européenne pour résoudre les obstacles à la coopération (ECBM) soutenu par la France, notamment lors des séminaires de Budapest (Conseil de l'Europe) et de Visegrad en septembre (voir ci-dessous).
- Travail à partir de décembre 2021 sur un MOOC - <http://interregmooc.csd.auth.gr/> avec ses partenaires pour le compte de la Commission européenne. Il s'agit de la fabrication du premier MOOC (Massive Open Online Course) dédié à la Coopération territoriale européenne (CTE). La première session est prévue en mars 2022, pour une durée de 6 semaines (voir détail page 42).
- Par ailleurs, intervention de Olivier Baudalet, DG Regio lors de la Conférence annuelle de la MOT, le 22 septembre à La Chaux-de-Fonds.

Parlement européen

La MOT a échangé tout au long de l'année avec le Parlement européen, notamment via les députées européennes Anne Sander, Vice-Présidente de la MOT, et Nathalie Colin-Oesterle, membre du réseau.

EN 2021

- Participation à la réunion du groupe informel d'Anne Sander, Députée européenne le 15 janvier 2021 sur le thème « Does the Covid-19 pandemic open new possibilities for cross-border cooperation ? »
- Suivi du projet pilote « Cross-border Crisis Response Integrated Initiative (CBCRII) »

Conseil de l'Europe

La MOT a échangé tout au long de l'année avec le Conseil de l'Europe.

EN 2021

- Signature de la Déclaration de Strasbourg par les partenaires MOT, ARFE et CESCO, le 7 octobre au Conseil de l'Europe, placée sous les auspices du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, en présence de son Secrétaire général Andreas Kiefer (voir page 29).

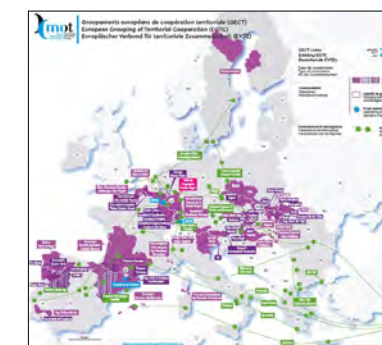
→ Intervention de la MOT lors de la « Conférence on CBC » co-organisée par le Ministère hongrois des Affaires étrangères, le CESCO et le Conseil de l'Europe, les 9 et 10 septembre à Budapest.

Comité européen des Régions

La MOT a intensifié ses échanges tout au long de l'année avec le Comité européen des Régions.

EN 2021

- Soutien du Comité européen des Régions pour la conférence (voir détail ci-dessous) « EYR 2021 - Cross-border rail connections: fostering cohesion between regions and their citizens (en collaboration avec l'Eurodistrict PAMINA) », les 10 et 11 juin 2021.
- Participation active à l'élaboration de la résolution sur l'avenir de la coopération transfrontalière (voir page 24).
- Participation à distance de la MOT au rendez-vous annuel de la Plateforme de GECT, qui s'est tenu le 1er octobre 2021 à Innsbruck et en ligne.
- Organisation lors de la European Week of Regions and Cities de l'atelier « Breathing without borders: challenges to improve air quality in cross-border regions », le 13 octobre 2021 (voir page 24).



ACCOMPAGNEMENT DE LA PROGRAMMATION 2021-2027

La MOT effectue une veille sur le volet transfrontalier de la politique de cohésion, et l'élaboration de la politique de coopération territoriale européenne aux frontières françaises pour la programmation 2021-2027. En 2021, elle a suivi les échanges autour de la mise en place de la nouvelle programmation, et en particulier des nouveaux objectifs relatifs à l'approche territoriale et à la gouvernance de la coopération.

Conférences européennes

Conférence sur l'Avenir de la coopération transfrontalière (5 juillet 2021 – en ligne)

Organisée par le Comité européen des Régions en lien avec les autres partenaires fondateurs de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers (MOT, ARFE², CESC³), la Conférence sur l'avenir de la coopération transfrontalière a réuni (en ligne) le 5 juillet près de 200 participants. Au cours de l'événement, les intervenants sont revenus sur les effets de la crise sanitaire, tout en identifiant les défis actuels et futurs pour les régions transfrontalières et en esquisant une vision prospective de la coopération transfrontalière, comme vecteur d'intégration pour l'avenir de l'Europe.

L'ECBM serait un outil essentiel pour apporter des solutions concrètes à ces obstacles, spécifiques au contexte transfrontalier. Malgré le manque de consensus au niveau des Etats membres, cette conférence a été l'occasion, pour la DG REGIO, de réaffirmer sa détermination à poursuivre la négociation sur le projet de règlement, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'initiative « b-solutions », ayant permis d'identifier et de répondre à plus de 90 cas à ce jour.

La MOT a insisté à cette occasion sur les enseignements à tirer de la récente crise aux frontières, de l'échelle des « bassins de vie transfrontaliers » à l'échelle européenne, en passant par le niveau national, déterminant dans la coordination des restrictions aux frontières.

² Association des régions frontalières européennes (ARFE)
³ Central European Service for Cross-Border Initiatives (CESCI)

Atelier EU RegionsWeek « Respirer sans frontières » (13 octobre 2021 – en ligne)

A l'heure où la santé environnementale devient une préoccupation grandissante pour les populations et où la Commission lance son ambitieux « Zero-pollution action plan » dans le cadre du Pacte Vert européen, la MOT et son réseau ont organisé le 13 octobre 2021 un atelier intitulé « Respirer sans frontières : les challenges pour améliorer la qualité de l'air dans les régions transfrontalières » lors de la Semaine européenne des villes et des régions.

En zoomant sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, ce sont les émissions liées au transport individuel qui ont été mises en avant, à l'exemple du projet B-solutions mené pour identifier les solutions visant à résoudre le problème des vignettes environnementales « Crit'Air », obligatoires dans l'agglomération strasbourgeoise, mais non-compatibles avec les vignettes allemandes. Impliquée dans le projet franco-belge TRANSF'AIR, et située au cœur d'une région urbaine très dense et traversée par des axes routiers majeurs, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a insisté sur la dimension citoyenne et politique des défis liés à la pollution de l'air en contexte transfrontalier.

En s'appuyant sur les recommandations ayant émergé lors de l'atelier, la MOT a répondu à la consultation lancée dans le cadre de la révision de la réglementation européenne en matière de qualité de l'air, dont l'objectif était d'aligner les standards européens sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

PLUS D'INFOS SUR LA RESOLUTION

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/resolution-du-comite-europeen-des-regions-cdr-une-vision-pour-leurope-lavenir-de-la-cooperati/>

Cette résolution est la contribution officielle de l'Alliance pour les citoyens transfrontaliers à la Conférence sur l'avenir de l'Europe (voir ci-dessus et signature de la « Déclaration de Strasbourg » page 29).

La résolution avait été précédée par une large consultation organisée par le CdR, dans laquelle les représentants des régions frontalières avaient cité les transports et l'accessibilité transfrontaliers ainsi que les obstacles bureaucratiques pour les citoyens et les entreprises comme étant les plus grands obstacles auxquels les habitants sont confrontés sur leurs territoires.

La Commission européenne est invitée à présenter une proposition afin de préserver la coopération transfrontalière aux frontières maritimes et terrestres ainsi que la vie transfrontalière, en prévision de crises futures, que ce soit dans l'ensemble de l'UE ou à l'échelle d'un territoire.



Accompagner les coopérations bilatérales et spécifiques

Relations franco-allemandes

Traité d'Aix-la-Chapelle, comité de coopération transfrontalière et projets MORO

Les deux projets pilotes MORO sur la frontière franco-allemande constituent une déclinaison concrète du Traité d'Aix-la-Chapelle. Ils ont pour objectif de renforcer la dimension transfrontalière des pratiques du développement territorial et des documents réglementaires d'aménagement du territoire, au travers d'une méthode innovante largement éprouvée en Allemagne, celle du Planspiel (jeu de rôle). Le Planspiel permet d'agir selon une méthode « flash » mobilisant un grand nombre d'acteurs autour de deux sessions de 2 jours chacune. Dans la région du Rhin supérieur, les travaux en Planspiel portent sur « La conception d'un pool transfrontalier multisite d'activité à destination d'implantation d'entreprises ». L'objectif est de s'appuyer sur un aménagement intégré du territoire pour renforcer l'attractivité économique de la région frontalière et bénéficier du potentiel de développement spécifique au Rhin supérieur. Il a pour mandataire la Région Grand Est. Deux groupes projets ont été constitués : un groupe « pôle d'activité multisites » et un groupe « économie ».

Dans la Grande Région, les travaux en Planspiel ont eu lieu les 7-8 septembre et 4-5 octobre au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle et ont porté sur « Le développement d'une agglomération transfrontalière intégrée ». L'objectif a été d'élaborer un processus qui permettra de concevoir un schéma de coordination transfrontalier pour l'agglomération, qui, bien que structurée en GECT depuis 2010, ne dispose pas d'une telle stratégie à l'heure actuelle. Il a pour mandataire le Regionalverband de Sarrebruck. 3 groupes projets ont été constitués autour des 3 priorités prédéfinies : un groupe « concept d'agglomération » ; un groupe « commerce » ; un groupe « mobilité et développement territorial ». La MOT a apporté une contribution externe au sein des deux premiers et a été observateur lors du Planspiel SaarMoselle.

Les deux projets pilotes sont structurés autour d'un calendrier et un échéancier (quasi) commun, qui assurent la comparabilité des résultats et rendent possible leur mise en miroir. La MOT doit assurer un rôle de dissémination du MORO franco-allemand sur d'autres frontières à l'horizon 2022 (une démarche similaire est déjà en cours sur le franco-italien suite au Traité du Quirinal du 26 novembre 2021 et une autre sur le territoire de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières sera lancée au printemps 2022).

Par ailleurs, la MOT mène une étude sur la planification commerciale SaarMoselle (voir page 46) ; et en 2021, la MOT a également été désignée par le partenariat français parmi les experts du CCT.



Mise en oeuvre de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers - résolution sur l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe

En lien avec ses partenaires du Comité européen des régions, de l'ARFE et du CESC, la MOT a contribué à la rédaction d'une résolution sur l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe à l'horizon 2050, adoptée par le CdR et présentée lors d'une conférence en ligne début juillet.

Transfert du modèle du traité franco-allemand sur d'autres frontières

Le modèle du traité franco-allemand monte en puissance sur les autres frontières, notamment avec l'Italie (traité du Quirinal) et avec l'Espagne (projet de stratégie transfrontalière entre les 2 Etats) avec dans ces 2 cas une forte synergie avec les programmes Interreg (projets de zones fonctionnelles du nouvel Objectif 5, articulés avec des structures de gouvernance existantes ou envisagées). Sur ces 2 frontières, la MOT a appuyé le processus de développement des démarches bilatérales.

Traité du Quirinal franco-italien - préparation et suivi

Le 26 novembre Emmanuel Macron et Mario Draghi ont signé un Traité de coopération renforcée franco-italienne, le traité du Quirinal, qui signifie un grand pas pour l'intégration transfrontalière des territoires de la frontière. Le Traité évoque le développement d'un réseau de transport transfrontalier, la mise en réseau de leurs organismes d'observation territoriale, et acte la création d'un Comité de coopération frontalière. La MOT s'investira pleinement dans les avancées transfrontalières, notamment sur les questions d'observation et de gouvernance (comité de coopération).

Relations franco-espagnoles - projet de stratégie transfrontalière entre les deux Etats

Lors du Sommet de Montauban du 15 mars 2021, un accord relatif à l'amélioration de la coopération sanitaire transfrontalière et à la reconnaissance des diplômes a été signé, permettant de faciliter le fonctionnement de l'hôpital de Cerdagne. Mobilisée par l'hôpital en 2020 sur ce sujet à la suite d'un projet b-solutions, la MOT a été directement impliquée dans ce travail. Emmanuel Macron a par ailleurs annoncé une stratégie transfrontalière globale entre les deux pays « rendue nécessaire par la symbiose des territoires de vie de part et d'autre des Pyrénées ». Il a également annoncé « le lancement de consultations pour un futur traité de coopération bilatérale ».

Relations franco-luxembourgeoises

Pour les relations franco-luxembourgeoises voir notamment « Luxembourg in Transition » (page 20).

RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES - VERS UN RENOUVELLEMENT DE LA COOPÉRATION FINISTÈRE CORNWALL

A la demande du Département du Finistère, la MOT a réalisé un rapport d'étonnement sur la coopération transfrontalière entre le Finistère et Cornwall Council. Le Département souhaite réinventer cette coopération et lui donner plus de visibilité aux niveaux national, régional et européen. Cette demande s'inscrit aussi dans un contexte particulier, puisque, avec le Brexit et la crise COVID, la frontière a été brutalement réaffirmée. La note réalisée par la MOT vise à évaluer l'impact de cette situation, et à identifier les domaines porteurs pour mieux la relancer.

OUTRE-MER

Engagée avec les collectivités d'Outre-mer, la Guyane et Saint Martin, la MOT poursuit son appui méthodologique à la coopération sur leurs frontières et veille à ce que soient pris en compte dans les politiques nationales et européennes les besoins spécifiques de ces territoires (voir aussi étude « Elaboration d'un document stratégique de préparation à la programmation FEDER-INTERREG » pour la Collectivité de Saint Martin page 47).

Poursuivre et développer nos réseaux nationaux, européens et internationaux

Conférence du CESCI, les 14 et 15 septembre à Visegrad

Réseaux nationaux

En 2021, la MOT a poursuivi son partenariat avec les réseaux nationaux :

- Assemblée des Départements de France,
- Régions de France,
- Fédération nationale des Agences d'Urbanisme,
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Puis elle a lancé une coopération avec le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (voir ci-après).

Assemblée des Départements de France

La MOT a entretenu plusieurs échanges avec l'Assemblée des Départements de France en 2021 :

- Dans le but de partager des éléments d'études sur les stratégies transfrontalières portées par les Départements, et sur l'ouverture en transfrontalier des France Services.
- La MOT a par ailleurs réalisé un travail de recherche sur les stratégies transfrontalières des départements frontaliers français dans le cadre d'un bon-à-tiré pour le Département du Doubs, qu'elle a ensuite présenté le 20 mai 2021 au groupe de travail Europe et coopération transfrontalière d'ADF en ligne.

Régions de France

La MOT poursuit les échanges avec Régions de France et a participé au Groupe de Travail CTE d'Europ'act du 6 décembre 2021 par visio-conférence, Régions de France.

Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

La MOT a échangé tout au long de l'année avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), membre de son réseau.

EN 2021

- Intervention lors de la visio-conférence « Agences d'urbanisme et programmation européenne » le 4 mai 2021 sur le thème « Quelles opportunités de financement dans la période 2021-2027 ? »
- Co-animation avec l'AUDAP l'atelier « Services publics et équipements transfrontaliers, des biens communs européens ? » (2 décembre 2021), à Dunkerque et en ligne, atelier organisé lors de la 42ème Rencontre des agences d'urbanisme (FNAU).

Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)

Soutenu par 4 Ministères, le PFVT, à l'image d'un think tank, mobilise près de 200 partenaires lors d'ateliers / groupes de travail, en vue d'élaborer des propositions communes remises et présentées lors du prochain Forum Urbain Mondial (FUM) (<https://wuf11.katowice.eu/>) qui se déroulera en juin 2022 à Katowice (Pologne).

Compte tenu du fait que le 1er semestre 2022 est le semestre de la Présidence française de l'UE, celui de la restitution des travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, et que Katowice est une terre de coopération transfrontalière (Ostrava - CZ), la MOT a proposé la création d'un atelier / groupe de travail « coopération territoriale et transfrontalière », atelier qu'elle a co-animé tout au long de l'année 2021 avec son partenaire ESPON (3 réunions : 20 mai ; 7 juillet ; 4 novembre). Ce groupe a eu la particularité d'être le seul groupe du PFVT à réunir tant des partenaires français que des partenaires européens voire internationaux.

Fin 2021, le groupe a finalisé son livret « coopération territoriale et transfrontalière » portant une vision prospective de la coopération transfrontalière à horizon 2050, et surtout une trajectoire pour y parvenir, c'est-à-dire une série de propositions concrètes devant être mises en oeuvre (ex : des ressources clés à gérer à une échelle supra-nationale, et notamment des bassins de vie transfrontaliers à faire reconnaître avant 2040 ;

l'engagement d'un « cross-border deal » au cours des années 2030 portant des ambitions en matière de société civile transfrontalière, ou encore d'éducation « tous âges » au transfrontalier et à l'Europe ...)

Le livret sera publié au 1er semestre 2022 en amont du FUM, et sera valorisé à l'occasion du colloque international sur le développement urbain durable le 1er février 2022 (événement PFUE porté par le PFVT).

Fédération des Parcs naturels régionaux de France et PNR

Tout au long de l'année, des échanges ont eu lieu avec plusieurs Parcs naturels régionaux (PNR). L'objectif étant de relancer la coopération y compris avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, membre du réseau de la MOT. En 2021, la MOT a notamment eu plusieurs échanges avec :

→ Le PNR Scarpe-Escaut et PNR de l'Avesnois - associé au diagnostic transfrontalier pour la CAMVS, et le GECT Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut,

→ Le PNR Doubs Horloger, crée en septembre 2021, voire également présentation lors de l'Assemblée générale 2021 à Morteau (fiche projet ci-dessous),

→ Le PNR des Vosges du Nord autour de la question des Systèmes d'Information et de l'Observatoire du territoire.

Réseaux européens

Réseau TEIN (réseau des Euro-Instituts)

TEIN est le réseau des organismes de formation et recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl. La MOT et l'ARFE en sont partenaires associés. En 2021 :

→ la MOT est intervenue à l'atelier «Citizens at the forefront of the development of CB living areas» de TEIN lors de la EU RegionsWeek sur « Impact of the COVID-19 measures along EU internal borders on cross border communities - Lessons learned, challenges for CB regions and their future», le 14 octobre 2021.

→ TEIN est partenaire du projet MOOC sur la « Coopération territoriale européenne » (voir page 42).

CASTLE TALKS

Intervention de la MOT en key note speaker sur l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers lors des «Castle Talks on Cross-Border Cooperation - Borders, Security and Nationhood, Towards transnational approach to sovereignty» du «Franco-German Jean Monnet Center of Excellence & Borders in Globalization», les 29 et 30 novembre.

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT MOT-ARFE-CESCI

En 2021, la coopération entre les trois partenaires fondateurs de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers, la MOT, l'ARFE et le CESCI, a été renforcée via des réunions régulières, notamment pour :

→ effectuer un suivi des évolutions des restrictions aux frontières,

→ contribuer à la rédaction de la résolution sur l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe à l'horizon 2050, adoptée par le Comité européen des Régions,

→ co-organiser la Conférence sur l'avenir de la coopération en ligne le 5 juillet, entre le CdR et les trois partenaires lors de laquelle la résolution a été présentée (voir page 24),

→ Cette coopération a été scellée, le 7 octobre 2021 par la signature de la « Déclaration de Strasbourg » (voir ci-contre).

Central European Service for Cross-border Initiatives

Créé en 2009, le CESCI est un partenaire privilégié de la MOT. En 2021 :

→ le CESCI a été associé à l'étude de la DG REGIO «Analysis of the impact of border-related measures taken by Member States in the fight against COVID-19» (voir page 20).

→ la MOT a travaillé sur l'« Etude CESCI - modèles de gouvernance des agglomérations transfrontalières françaises » (voir page 47).

→ la MOT est intervenue lors de la « Conference on CBC » co-organisée par le Ministère hongrois des Affaires étrangères, le CESCI et le Conseil de l'Europe, les 9 et 10 septembre à Budapest.

→ la MOT est intervenue lors de la conférence « Legal accessibility among the Visegrad countries », organisée par le CESCI les 14 et 15 septembre à Visegrad, à l'occasion de la Présidence hongroise du Groupe de Visegrad (V4).

Association des régions frontalières européennes

Suivi et échanges très réguliers avec l'ARFE.

→ En 2021, l'ARFE a été par ailleurs associée à l'étude de la DG REGIO « Analysis of the impact of border-related measures taken by Member States in the fight against COVID-19 » (voir page 20).

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION DE STRASBOURG

Les trois partenaires fondateurs de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers, la MOT, l'ARFE et le CESCI ont signé le 7 octobre la « Déclaration de Strasbourg » afin de « maintenir la coopération transfrontalière au cœur du projet européen ».

Placée sous les auspices du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, cette signature réitère l'engagement de l'ARFE, de la MOT et du CESCI pour établir «une coopération toujours plus étroite afin de maintenir les acquis de la coopération transfrontalière le long des frontières intérieures et extérieures de l'UE et de faciliter leur développement futur», fondée notamment sur les expériences positives de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers.

Comme mis en avant dans le premier article de la Déclaration : « la pandémie sans précédent de COVID-19 qui s'est déclarée en 2020 a obligé les gouvernements nationaux à appliquer des mesures par lesquelles ils comptaient protéger leurs citoyens contre le virus. Ces mesures ont été mises en œuvre sans coordination et ont eu des effets dévastateurs sur le principal acquis de l'UE. Ces mesures ont également mis en lumière les besoins des citoyens frontaliers, dont beaucoup sont des travailleurs transfrontaliers, et ceux des services sanitaires et sociaux qui les emploient.»

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/larfe-la-mot-et-le-cesci-signent-la-declaration-de-strasbourg/>



Les signataires de la Déclaration de Strasbourg, Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE, Christian Dupessey, Président de la MOT et Zsuzsanna Fejes, Vice-Présidente du CESCI, en présence de Andreas Kiefer, Secrétaire générale du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux, Conseil de l'Europe

Mouvement Européen-France (MEF)

En 2021, la MOT a adhéré au réseau du Mouvement Européen-France, dans l'objectif d'amplifier la résonance des problématiques transfrontalières parmi les Organisations Nationales Membres de ce réseau, qui a vocation à faire vivre le débat autour de l'Union européenne, du niveau local au niveau européen, en passant par le niveau national. Le 14 décembre 2021, la MOT a ainsi dispensé une formation en ligne sur les fondamentaux de la «coopération transfrontalière».



**Mouvement
Européen
France**

Programmes européens de réseaux

ESPON

Tout au long de l'année, la MOT a suivi les activités du programme. En 2021,

- la MOT a démarré une étude aux côtés de Spatial Foresight GmbH et de l'ARFE pour le compte du programme ESPON sur les services publics transfrontaliers (CPS),
- la MOT a activement participé à la rédaction d'un policy paper sur l'observation transfrontalière publié par ESPON.
- la MOT et ESPON ont co-animé tout au long de l'année l'atelier «Coopération territoriale et transfrontalière» du PFVT (voir page 28).

INTERACT

En 2021, la MOT a suivi la série de formations « Bringing Territoriality into Interreg » en lien avec le Focus Group « Territorial Agenda 2030 and Interreg », organisée par Interact.

Réseaux internationaux

La MOT poursuit sa coopération avec les réseaux de recherche portant sur la coopération transfrontalière :

- le réseau mondial de chercheurs travaillant sur les frontières (BRIT)
- le réseau ABS (Association for Borderlands Studies)
- le réseau « BIG » (« Borders in globalization »), programme de recherche financé par le gouvernement canadien (voir page 37).





De par son double rôle de plateforme de mise en réseau et de centre de ressources, la MOT constitue un facilitateur de projets transfrontaliers et de relations entre les acteurs concernés, en leur fournissant le maximum d'informations et de connaissances théoriques, empiriques et interpersonnelles au quotidien. Cette mission constituera le deuxième axe multiniveaux et le second axe « socle » du programme triennal 21-23.

EN 2021

3 GROUPES DE TRAVAIL

2 BROCHURES FOCUS

124 ARTICLES D'ACTUALITÉ MIS EN LIGNE

+469 ABONNÉS LINKEDIN EN UN AN

1111 ARTICLES DE PRESSE MIS EN LIGNE (RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS)



Rencontre du réseau à Perpignan, le 17 novembre 2021

Comité technique

En 2021, se sont tenus trois Comités techniques les 12 avril, 12 juillet et 24 novembre. Ce Comité créé en 2019 constitue un lieu de co-construction, de proposition voire de sollicitation de la MOT. Il prépare les réunions de Bureau et permet de débattre des grandes évolutions de l'association, du programme de travail, des publications.

Groupes de travail de la MOT

En 2019-2020, la MOT a proposé à son réseau de constituer des groupes de travail pérennes autour de sujets prioritaires, véritables lieux de constitution de « communautés transfrontalières » autour des problématiques dédiées. Trois groupes, chacun co-animé par des membres du réseau, ont vu le jour en 2020.

En 2021, il est à noter que l'un de ces groupes, portant sur les « coopérations métropolitaines », a été arrêté et un autre groupe, portant sur la « transition écologique », l'a supplanté.

Des restitutions et synthèses des travaux ont été publiées dans les outils de communication de la MOT au cours de l'année.

Groupe de travail Gouvernances transfrontalières

L'objectif du groupe de travail « Gouvernance(s) transfrontalière(s) » est le partage d'expériences autour du fonctionnement et des modes d'interventions des structures transfrontalières, ainsi que de la prise en compte des espaces transfrontaliers dans les politiques publiques. Un certain nombre de notions qui émergent aux frontières via des évolutions législatives et/ou la pratique des acteurs, y sont discutées : la notion de « compétences appropriées » (TALC), la notion de société civile transfrontalière, de bassins de vie transfrontaliers, de zones fonctionnelles aux frontières, etc.

Le groupe de travail est co-animé par les GECT Eurodistrict Pamina et Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et bénéficie des témoignages de nombreux acteurs de terrain aux frontières.

Trois réunions ont été organisées en 2021, le 17 février, le 14 avril et le 16 juin au cours desquelles ont été discutés les éléments constitutifs des bassins de vie transfrontaliers, l'émergence de la société civile transfrontalière ainsi que l'indispensable gouvernance multi-niveaux.

Groupe de travail Solidarités territoriales

L'objectif du groupe de travail « Solidarités territoriales » est de recenser et partager les expériences de solidarités aux frontières, notamment dans le cadre de la crise sanitaire, interroger la manière avec laquelle la gestion de crise en transfrontalier peut être mieux appréhendée, en particulier par les acteurs locaux. En 2021, le groupe de travail s'est réuni une fois, le 19 mars 2021. Surtout, la MOT et les co-animateurs, le Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, la Métropole Européenne de Lille et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont réalisé en septembre 2021 une synthèse des 4 premières séances du groupe de travail, les 12 juin (« Les modalités de la gestion de crise sanitaire aux frontières »), 8 septembre 2020 matin (« Culture et citoyenneté transfrontalières à l'épreuve de la crise ») et après-midi (« Comment renforcer le rôle des acteurs locaux dans la gestion de crise ? ») et le 19 mars 2021 (« Le co-développement transfrontalier à l'aune des situations vécues »).

PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Groupe_de_travail/20210909_synthese_GT_solidarites.pdf

Groupe de travail Coopérations métropolitaines

L'objectif du groupe de travail « Coopérations Métropolitaines » était de questionner la place des acteurs de l'urbain dans les coopérations transfrontalières. Quelles coopérations en réseau à inventer autour des fonctions métropolitaines ? Quel rôle et quelle place pour les villes dans la future programmation européenne ? En 2021, les travaux du groupe, co-animé par Grand Besançon Métropole et l'AUDAB, ont abouti à une contribution MOT-CPU (Conférence des Présidents des Universités) visant à renforcer les coopérations universitaires transfrontalières (voir encadré).



CONTRIBUTION MOT-CPU À LA DÉFINITION DE LA PROCHAINE POLITIQUE EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

La contribution de la MOT et la CPU (Conférence des Présidents des Universités) à la définition de la prochaine politique européenne en matière d'enseignement supérieur et de recherche, a été réalisée dans le cadre du GT Coopération métropolitaine, puis adressée aux Commissaires européennes Mariya Gabriel, Commissaire à l'Innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse et Elisa Ferreira, Commissaire à la cohésion et aux réformes, ainsi qu'à la ministre française Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/contributions-de-la-mot-dans-des-publications-scientifiques/>



Groupe de travail Transition écologique transfrontalière

Le groupe de travail de la MOT « Transition écologique transfrontalière » a été lancé le 14 décembre 2021, avec une première réunion en ligne intitulée « Co-construisons le groupe 'Transition écologique transfrontalière' ! » de 14h à 16h. L'animation est assurée par deux membres du réseau, l'Eurodistrict Trinational de Bâle et l'AUDAB (Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté). Ce premier rendez-vous a pris la forme d'une session participative en ligne pour co-construire le contenu des futures séances du groupe de travail avec les 35 participants. Ce groupe remplace le groupe « Coopérations métropolitaines » dont les principaux objectifs avaient été atteints.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/groupe-de-travail-du-reseau/>

Conférences et séminaires

EYR 2021 – Cross-border rail connections: fostering cohesion between regions and their citizens (10-11 juin 2021)

Dans le cadre de l'Année européenne du rail, la MOT a organisé, en partenariat avec l'Eurodistrict PAMINA et avec le soutien du Comité européen des Régions, la conférence « Liaisons ferroviaires transfrontalières : favoriser la cohésion entre les régions et leurs citoyens ». Cet événement de haut-niveau consacré aux liaisons ferroviaires transfrontalières, existantes et manquantes, s'est tenu en ligne, les 10 et 11 juin 2021. Il a permis un partage d'expériences entre les acteurs locaux, nationaux et européens du ferroviaire et du transfrontalier, mettant en débat les défis et obstacles actuels en matière de mobilité dans les territoires transfrontaliers européens. La conférence, qui a bénéficié d'une traduction trilingue simultanée (FR-EN-DE), a été suivie par plus de 200 personnes venant de différents pays d'Europe, parmi lesquels de nombreux acteurs du transfrontalier et du ferroviaire. La restitution des travaux a donné lieu à une plaquette Focus dédiée (voir page 39).

Conférence annuelle Morteau/La Chaux-de-Fonds (21-22 sept. 2021)

La MOT a tenu sa 25ème Assemblée générale les 21 et 22 septembre 2021 à Morteau et à La Chaux-de-Fonds, à l'invitation de l'Agglomération Urbaine du Doubs, membre du réseau. Joël Giraud, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, est intervenu en clôture de la première journée de cet événement annuel de la MOT. Autour des instances de l'association (20 septembre), une conférence comprenant 4 tables rondes a été organisée. Il s'agit de la conférence de lancement du Borders Forum 2022 :

- TR1 Transition écologique : « Vers une sobriété transfrontalière ? »
- TR2 Co-développement : « La relance économique peut-elle être transfrontalière et solidaire ? »
- TR3 Citoyenneté : « Comment favoriser l'inclusion citoyenne et territoriale transfrontalière ? »
- TR4 Résilience : « La montagne jurassienne : quelles (res)sources de rebond et d'adaptation ? »

LES ACTES

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Borders-forum-ACTES-FR.pdf

LE PROGRAMME EYR 2021

Jour 1 « Liaisons ferroviaires existantes : besoins et défis pour stimuler la mobilité ferroviaire à travers les frontières de l'UE »

- TR1 : Les zones urbaines fonctionnelles transfrontalières
- TR2 : De territoires périphériques à une ouverture à 360°.

Jour 2 « Liaisons ferroviaires manquantes : un potentiel inexploité pour favoriser une transition bas carbone »

- TR3 : Les liaisons ferroviaires manquantes
- TR4 : Prochaines étapes pour combler les écarts

PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS

La MOT est intervenue tout au long de l'année aux événements de ses partenaires, parmi lesquels :

- « Euroregions and European Cooperation » lors de l'« International Forum de l'European Youth Parliament », à Lyon en avril,
- Impact des restrictions aux frontières pendant la pandémie lors de la journée d'étude « La COVID-19 et la notion de 'frontière' : les effets de la pandémie » le 4 juin en ligne, Master 2 Plurilinguisme et Interculturalité de l'Université de Strasbourg,
- La transition énergétique transfrontalière lors du webinaire de présentation du micro-projet Interreg « TransEnergy », le 22 avril,
- « La question énergétique transfrontalière », intervention aux côtés de RTE France, Chaire TRENT, en septembre 2021 à Bayonne.
- 5èmes rencontres européennes de la participation, organisées par le réseau « Décider Ensemble », à Amiens du 13 au 17 sept., atelier co-organisé par la Coordination nationale des Conseils de Développement et Democratic society : « Une société civile transfrontalière, inscrite dans un récit collectif, est-elle possible ? ».
- « Cross-border integration across EU » lors de la conférence « Rise of the Sub » Kick Off Conference, Université de Lausanne et la Swiss National Science Foundation, le 12 nov. 2021,
- Colloque international « Vers un mode de pilotage intégré du territoire transfrontalier », organisé par le Centre de Documentation et de Recherches européennes/ Université de Pau et des pays de l'Adour, du 31 mai au 4 juin 2021.

Atelier « Services publics et équipements transfrontaliers, des biens communs européens ? » (2 déc. 2021)

La MOT a co-organisé et co-animé avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) un atelier dédié aux enjeux de mise en œuvre de services publics transfrontaliers pendant la rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée par la FNAU le 2 décembre 2021 à Dunkerque. Cet atelier a permis de revenir sur plusieurs cas concrets de déploiement de services publics (ouverture transfrontalière des lieux France Services, portail EMPLEO pour l'emploi transfrontalier, calculateur d'itinéraires transfrontaliers Transermuga et billettique harmonisée au Pays Basque...), et de mettre en avant les différents enjeux qui les sous-tendent (voir aussi réseaux nationaux).



Développer la connaissance, l'observation et la recherche transfrontalières

Projets européens

En 2021, la MOT a été impliquée dans plusieurs projets ayant obtenu un financement européen :

→ **Le projet Jean Monnet Network on Borders, Human-to-Military Security, Database** piloté par l'Université de Victoria (Canada). Les partenaires du réseau sont des universités au Canada, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Irlande du Nord et en Pologne, ainsi que deux organisations non gouvernementales, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) et la MOT. Les activités principales se concentrent sur la construction de multiples bases et répertoires de données sur les frontières intérieures et extérieures de l'UE afin de comparer les politiques de sécurité humaine et militaire dans l'UE et au Canada.

→ **Le projet « Borders Studies – UniGR »**, financé par le programme INTERREG VA Grande Région, vise à créer un centre européen de compétences et de ressources spécialisé dans l'étude des frontières. Il associe les principales universités de la Grande Région, et la MOT en tant qu'opérateur méthodologique.

→ La MOT est également partenaire associé du **projet Jean Monnet « CEECUT » (Capitales Européennes de la Culture et Cohésion Urbaine Transfrontalière)** piloté par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), et dont le but est d'investiguer le potentiel de l'initiative « Capitale Européenne de la Culture » comme levier d'intégration communautaire dans les espaces transfrontaliers de l'Union européenne.

→ **Le projet Jean Monnet FRONTM « Frontières en mouvement »**, initié en 2019 et porté par l'Université de Strasbourg en lien avec le réseau des Euro-Instituts (TEIN), vise à une lecture critique du modèle de l'Europe sans frontières. Il a pour but de créer un pôle de recherche pluridisciplinaire et international croisant deux champs de recherche jusqu'à présent peu connectés : les études européennes et les « Border Studies ». En 2021, la MOT a contribué activement au séminaire de recherche du réseau FRONTM « The model of the Franco-German border: Reconciliation, cooperation, integration », 7 et 8 octobre, à Strasbourg, Kehl et en ligne, dont l'objet était d'étudier la frontière franco-allemande comme lieu de réconciliation et de modèle pour l'intégration européenne, et qui a débouché sur la signature d'un Manifeste sur l'Avenir de la coopération transfrontalière en Europe. La signature de la Déclaration de Strasbourg (page 29) s'est également tenue à la marge du séminaire.

PROJET GERTRUD

La MOT est partenaire du projet de recherche GeRTrUD (2020-2024) sur la gestion et la régulation transfrontalières de l'urbanisation diffuse, financé par l'agence nationale de la recherche, et participe aux temps d'échange « acteurs-chercheurs ».

Projets internationaux

Réseau «21st Century Borders: Emergent Challenges Among and Within States»

Issu du projet «Borders in Globalization» (BIG), ce nouveau réseau rassemble neuf organisations intergouvernementales et transnationales dont la MOT ainsi que des universitaires de premier plan (issus de 15 pays). Porté par des chercheurs de l'Université de Victoria (Canada), il a obtenu un financement de plus de 9 millions de dollars. Le réseau explore la nature changeante des frontières physiques, virtuelles ou mobiles (pré-dédouanement,...) au 21ème siècle. Il inclut la problématique des communautés autochtones dont les territoires sont traversés par des frontières (comme pour les Sami au nord de l'Europe). L'objectif est de créer un réseau constitué de décideurs et d'universitaires. Depuis 2014, le réseau BIG a lancé plus de 130 projets de recherche liés aux frontières dans la mondialisation.

DICTIONNAIRE CRITIQUE DES FRONTIÈRES, DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Dans le cadre d'un projet financé par les programmes « Jean Monnet », la MOT a finalisé avec l'Université de Strasbourg, l'Université d'Arras et l'Euro-Institut de Kehl le « Dictionnaire critique des frontières, de la coopération transfrontalière et de l'intégration européenne » fin 2020. La valorisation de l'ouvrage, de ses contenus et de ses cartes réalisées par la MOT, a eu lieu tout au long de l'année 2021 (voir aussi #LundiCarto page 41).

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/un-dictionnaire-sur-les-frontieres-et-la-cooperation/>

Observation des territoires transfrontaliers

Observatoire des territoires

La MOT a échangé avec l'Observatoire des territoires quant au devenir et à l'animation du Comité stratégique transfrontalier, et la réactivation d'un groupe de travail sur l'observation transfrontalière, regroupant les instituts statistiques régionaux ou nationaux, ainsi que les outils d'ingénierie locale. La MOT et l'équipe de l'Observatoire des territoires ont organisé deux réunions en 2021 (29 juin et 8 décembre) afin d'élaborer conjointement un « programme de travail sur l'observation transfrontalière MOT-ANCT ». L'objectif est de mettre en place un système pérenne d'observation des territoires transfrontaliers pour aider les acteurs locaux, nationaux (notamment ANCT) voire européens le cas échéant, à réaliser des analyses à 360° et adapter les politiques publiques aux enjeux transfrontaliers. Il a été convenu d'une méthodologie selon une démarche ascendante (identification de sujets ou thématiques considérés comme prioritaires puis production d'une ou deux études, pouvant par exemple prendre la forme d'une fiche d'analyse OT-ANCT) et selon une démarche descendante (constitution d'un « groupe de travail technique sur l'Observation transfrontalière » afin de créer une dynamique entre acteurs de la coopération transfrontalière et des pistes de réflexions sur des thématiques partagées sur différents territoires). Ces premiers travaux seront mis en œuvre au cours de l'année 2022.

« European Cross-border monitoring network »

Ce réseau « European Cross-border monitoring network », piloté par le BBSR, en coordination avec ses partenaires européens et nationaux, a pour but d'échanger sur l'observation aux frontières allemande, de travailler activement à la définition et à l'harmonisation des données et indicateurs transfrontaliers et contribuer à la diffusion de leurs résultats aux niveaux national et européen. La MOT et l'ANCT en sont membres et ont participé à la réunion organisée en visio-conférence par le BBSR le 29 mars.

Policy brief d'ESPON sur l'observation transfrontalière

En mai 2021, la MOT et le BBSR ont contribué à la rédaction du Policy brief « Cross-border monitoring and observation in Europe » d'ESPON qui témoigne de l'opportunité de développer et de mettre en place une approche paneuropéenne complète d'observation transfrontalière, du niveau européen au niveau local. Une telle approche pourrait jouer un rôle important dans la suppression des obstacles et le renforcement de la cohésion. Avec ce Policy brief, ESPON entend explorer et définir les voies possibles pour une collecte harmonisée et améliorée de données territoriales, structurée au niveau de l'UE, afin de contribuer à une prise de décision plus efficace et de consolider la coopération transfrontalière.

La MOT a participé par ailleurs aux réunions du Conseil de l'Observatoire des territoires.

Sensibiliser et informer les acteurs transfrontaliers

Publications, réalisation, diffusion

Actes du 1er Borders Forum

Le Borders Forum avait réuni, les 9 et 10 novembre 2020, plus de 1 000 participants en ligne, autour de très nombreuses personnalités, ministres et élus, du niveau local au niveau européen. Organisé au cœur de la seconde vague épidémique, il a mis en lumière l'impact de la crise pour les territoires transfrontaliers dont les enjeux, multithématiques, ont encore pris de l'ampleur aujourd'hui. Les Actes d'une cinquantaine de pages ont été publiés en français et anglais, puis diffusés largement début 2021.



PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Borders-forum-ACTES-FR.pdf

Préparation d'un cahier « Les nouveaux défis de la mobilité transfrontalière »

En 2021, la MOT a préparé son 11^{ème} Cahier thématique « Les nouveaux défis de la mobilité transfrontalière ». Cette publication donnera un aperçu des expériences menées tant au niveau local – par exemple pour trouver des solutions à l'autosolisme caractérisant les flux de frontaliers – qu'aux niveaux national et européen, où les « chaînons manquants transfrontaliers » et les RTE-T représentent des atouts pour construire un véritable réseau ferroviaire européen, moins émetteur de GES et plus interconnecté.



Brochure thématique « Focus »

La nouvelle brochure thématique « Focus » (4 à 8 pages) met en avant enjeux et projets transfrontaliers sur une thématique précise. Elle est publiée à l'occasion de la mise à jour d'une rubrique thématique du site Internet, d'une étude ou d'un événement organisé par la MOT.

Après une première édition en 2020 sur « Les massifs aux frontières françaises », deux nouveaux numéros ont été produits en 2021 :

→ Focus « Liaisons ferroviaires transfrontalières : Favoriser la cohésion entre les régions et leurs citoyens »

Ce numéro de 8 pages publié en octobre 2021 fait suite à une conférence organisée par la MOT et l'Eurodistrict PAMINA, les 10 et 11 juin 2021 (voir page 35). Prenant place dans le cadre de l'Année Européenne du Rail, son objectif est de mettre en avant les recommandations formulées par les intervenants, tous ayant plaidé pour une Europe plus « connectée » et plus « verte ».

→ Focus « Petites villes aux frontières : Coopérations, projets et opportunités transfrontalières de revitalisation »

Publié en mars 2021, ce « Focus » de 4 pages a été réalisé dans le cadre de l'appui de la MOT au programme national « Petites Villes de demain », pour le compte de l'ANCT et de la Banque des Territoires (voir page 45).



POUR LES CONSULTER

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/plaquettes-thematiques-focus/>



CONTRIBUTIONS DANS DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

« Les effets de la fermeture des frontières induite par le Covid-19 sur les régions transfrontalières. Un rapport empirique couvrant la période de mars à juin 2020 »

Article de Jean Peyrony publié dans « Droit et Gestion des Collectivités Territoriales— 2021 L'administration locale face à la crise sanitaire », octobre 2021, Ed. Le Moniteur, pp. 183-199.

« The effects of the Covid-19-induced border closure on cross-border regions »

Article de Jean Peyrony, publié par le CESCO Central European Service for Cross-border Initiatives, Sous la direction de James W. Scott, Cross-Border Review – Yearbook, 2021, décembre 2021, pp. 15-24.

« Grenzschießungen als Folge von COVID-19 » (fermetures des frontières suite au COVID-19)

Article de Jean Peyrony, publié dans „Grenzerfahrungen“ - „Informationen zur Raumentwicklung (IzR)“, n° 2/2021, Ed. BBSR.

« Le Traité d'Aix-la-Chapelle : potentiels et défis du chapitre sur la coopération transfrontalière »

Article de Jean Peyrony publié dans « La coopération transfrontalière après la pandémie », décembre 2021, Ed. Joachim Beck, Peter Lang, Bruxelles, pp. 359-384.



<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/contributions-de-la-mot-dans-des-publications-scientifiques/>

EXPOSITION

« FRONTIÈRES, ENTRE HISTOIRES ET GÉOGRAPHIES »

Le samedi 18 septembre a eu lieu le vernissage de l'exposition « Frontières, entre histoires et géographies » au Château de La Roche-Guyon, à laquelle la MOT a participé. L'exposition placée sous le commissariat du géographe, diplomate et essayiste Michel Foucher, a évoqué d'une part, l'histoire de la formation des frontières françaises et, d'autre part, la situation sociale et politique actuelle aux frontières, en Europe et dans le monde. L'exposition était accompagnée d'un catalogue, auquel la MOT a participé par la rédaction d'un article sur la coopération transfrontalière en Europe, ainsi que par la mise à disposition de nombreuses ressources cartographiques et documents.



<https://www.chateaudelarocheguyon.fr/show-item/exposition/>

La Newsletter

L'actu. transfrontalière

La newsletter de la MOT est publiée chaque mois en français et en anglais. Elle met en avant les activités de la MOT ainsi que les actualités dans les territoires, au niveau national et à l'échelle européenne. Elle se destine en premier lieu aux acteurs de la coopération transfrontalière.

En 2021, la newsletter a fait peau neuve ! En décembre, la MOT a présenté un nouveau format de sa publication mensuelle. Plus visuel et mieux adapté aux contenus diffusés, il s'organise autour de cinq grandes rubriques : «Territoires/réseau MOT», «France/bilatéral», «Europe/international», «Dans la presse», «Agenda», «Publications».

PLUS D'INFOS
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/newsletter/>



EN 2021
3710 DESTINATAIRES DE LA NEWSLETTER
762 NOMBRE DE CLICS DANS CHAQUE NEWSLETTER⁴

4 En moyenne. Source : Mailchimp.

« Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

Le site Internet de la MOT constitue un site de référence unique sur la coopération transfrontalière. Il est disponible en français et en anglais. Les ressources sont référencées par frontière, par territoire et par thème pour permettre des recherches ciblées. Parmi les contenus proposés :
→ des actualités et annonces d'événements mises à jour au quotidien ;
→ des fiches détaillées dressant l'état des lieux de la coopération sur chaque frontière française et ses territoires transfrontaliers ;
→ des rubriques thématiques sur les grands thèmes de la coopération ;
→ une base de données de fiches projets ;
→ un fonds cartographique de 190 cartes produites par la MOT ;
→ les événements, études et productions de la MOT ;
→ une rubrique dédiée à l'«Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers» ;
→ etc.

PLUS D'INFOS
<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

EN 2021
→ Actualités : 124 articles d'actualités et 80 annonces d'événements.
→ Ressources :
- Thèmes : un classement simplifié des rubriques thématiques a été proposé. Plusieurs thèmes ont été mis à jour : «transition écologique»; «environnement» et «changement climatique»; «services publics».
- Frontières : une frontière a été mise à jour (France-Royaume-Uni) et plusieurs fiches territoires.
- Cartes : 8 nouvelles cartes
- Projets : 29 nouvelles fiches projets.



135 SESSIONS (UTILISATEURS DIFFÉRENTS) COMPTABILISÉES CHAQUE JOUR⁵.
37% DES CONSULTATIONS CONCERNENT LES RESSOURCES⁵.

5 Source : Google Analytics.

Des ressources réservées aux membres

PLUS D'INFOS
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/espace-membres/>

Un portail documentaire

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière. La consultation des documents est réservée aux membres, et sur demande aux étudiants et aux chercheurs. L'accès libre permet de consulter le moteur de recherche et les références documentaires.

Un espace membres

L'animation de l'Espace membres en ligne propose d'autres ressources aux adhérents, comme :
→ les informations et la documentation des conférences, des instances et des groupes de travail ;
→ un nouvelle rubrique dédiée aux «rencontres territoriales» du réseau a été créée mettant à disposition des membres tous les documents de travail (voir page 15).
→ un fonds juridique sur les structures de la coopération, le cadre légal aux frontières françaises, les principaux textes ;
→ les études et les « bons-à-tirer » réalisés par la MOT.



Des revues de presse

Les revues de presse de la MOT sont réservées aux membres. Elles sont envoyées au réseau (près de 700 contacts) en moyenne deux fois par mois. Les articles issus pour une grande partie de la presse quotidienne régionale sont classés par frontière ; d'autres concernent le niveau national et européen.
Tous les articles de presse alimentent une base de données en ligne disponible pour les adhérents, avec une recherche avancée par titre, date, thèmes, frontières, territoires, etc.

Cette ressource donne une vision complète de ce qu'il se passe dans les territoires aux frontières françaises.

EN 2021
22 REVUES DE PRESSE REPRÉSENTANT 1111 ARTICLES DE PRESSE SUR TOUTE L'ANNÉE.

Réseaux sociaux et #LundiCarto

Les actualités de la MOT sont diffusées sur les réseaux sociaux, via ses comptes Twitter et LinkedIn. La MOT diffuse également les enregistrements de ses conférences et groupes de travail sur sa chaîne Youtube.

Lancement de #LundiCarto : depuis le mois de novembre 2021, la MOT publie chaque lundi sur Twitter une carte visualisant la réalité des flux et de la coopération dans les territoires et aux frontières en Europe. L'objectif est notamment de valoriser les cartes produites pour le « Dictionnaire critique sur les frontières, la coopération transfrontalière et l'intégration européenne » publié en novembre 2020.



EN 2021
1260 ABONNÉS LINKEDIN (FIN 2021)
+460 ABONNÉS LINKEDIN (EN UN AN)
1341 ABONNÉS TWITTER (EN JUIN 2022).
+185 ABONNÉS TWITTER (EN UN AN)

Formations

Premier MOOC sur la « Coopération territoriale européenne »

En 2021, plus de 30 ans après la création du programme INTERREG, la Commission européenne a missionné la MOT et ses partenaires*, tous experts dans le domaine de la CTE, pour produire le tout premier MOOC** entièrement consacré à la coopération territoriale européenne, dont la première session aura lieu entre mars et avril 2022, et dont la deuxième sera ouverte à partir du 5 octobre 2022, jusqu'à début décembre.

Ce cours en ligne est divisé en quatre chapitres qui fournissent un aperçu exhaustif de la coopération territoriale en Europe :

→ Le premier chapitre guide à travers les fondements de la coopération territoriale en questionnant ses origines, son évolution et son cadre théorique, depuis son développement après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

→ Un deuxième chapitre dépeint les politiques européennes existantes dans le domaine de la coopération territoriale : Interreg, politique de voisinage, stratégies macro-régionales, etc., dans le but d'analyser les procédures de prise de décision, leur mise en œuvre, leurs dimensions géographiques et leur impact.

→ Dans le troisième, c'est une approche thématique qui est proposée. Pour chacun des cinq thèmes identifiés (santé, aménagement du territoire, environnement, culture, mobilité), il s'agit de découvrir comment ils ont été abordés au niveau local, à quels besoins de coopération ils ont répondu et comment les différents acteurs sont intervenus et ont interagi (gouvernance multi-niveaux).

→ Enfin, un quatrième chapitre explique comment la coopération territoriale est concrètement mise en œuvre par les acteurs locaux, quelles difficultés ils rencontrent et quels moyens et outils ont été activés pour les surmonter.

Chaque cours est composé de plusieurs séquences, qui sont complémentaires et contiennent plusieurs vidéos, du matériel pédagogique incitant à la réflexion, des études de cas et des interviews d'acteurs.

* MOT, Université de Strasbourg, Université d'Artois, Université de Thessalonique, CESCO, Euro-Institut, Réseau TEIN.

** Massive Open Online Course

UN WEBINAIRE DESTINÉ AUX PRÉFETS FRONTALIERS

La MOT est intervenue le 24 mars dans un webinaire de l'ANCT sur les enjeux transfrontaliers, animé par le directeur général Yves le Breton et le préfet chargé du transfrontalier Christian Rock. A destination des préfets et sous-préfets des départements frontaliers, ce webinaire visait autant à permettre un partage d'expériences sur le fond, qu'à présenter l'ingénierie que l'ANCT peut mobiliser sur ces enjeux. S'inscrivant pleinement dans la démarche, la MOT a présenté son action à l'appui des préfets et des administrations déconcentrées, au service des territoires transfrontaliers.

FORMATION SUR LE TRANSFRONTALIER POUR LES ADHÉRENTS DU MEF

Le 14 décembre 2021, la MOT a dispensé une formation en ligne sur les fondamentaux de la « coopération transfrontalière » destinée aux adhérents du Mouvement européen de France (MEF) (voir page 30).

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/>



AXE III
FABRIQUER ET
CONCRETISER
DES PROJETS
TRANSFRONTALIERS



Soutenir la mise en œuvre des Programmes territorialisés dans les territoires transfrontaliers

Rencontres nationales PVD le 21 octobre 2021

La MOT constitue un outil d'ingénierie multidisciplinaire au service direct des territoires transfrontaliers et de la fabrique de projets concrets. Ses actions portent sur le soutien aux programmes nationaux territorialisés pilotés par l'ANCT, sur l'accompagnement de stratégies transfrontalières, la structuration de gouvernances transfrontalières, la résolution d'obstacles ou encore l'appui aux investissements. L'axe III est un axe sur-mesure dépendant des besoins et attentes particulières des acteurs de la coopération transfrontalière. On distingue ci-après entre les études menées dans le cadre de marchés publics et les études réalisées suivant le programme de travail.

-  Etude dans le cadre d'un marché public / mission hors programme partagé
-  Etude réalisée dans le cadre du programme partagé / subventions dédiées
-  Etude B-Solutions

EN 2021

- 2** PROGRAMMES NATIONAUX ACCOMPAGNÉS
- 4** PROJETS B-SOLUTIONS
- 56** RÉPONSES JURIDIQUES APPORTÉES PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL
- 16** ETUDES DONT 8 ETUDES DE MARCHÉ PUBLIC ET 2 ETUDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME PARTAGÉ
- 14** INTERVENTIONS DANS LE CADRE DES BAT

Accompagnement des programmes nationaux Petites villes de demain

Le programme national d'appui aux villes de moins de 20 000 habitants et à leurs intercommunalités a été lancé jeudi 1er octobre 2020. L'ANCT assure son déploiement et sa mise en œuvre, en lien avec la Banque des Territoires et ses principaux partenaires nationaux (ANAH, Ademe, Cerema...). La MOT est partenaire de ce programme ; elle peut appuyer les petites villes et les intercommunalités situées à proximité des frontières nationales, afin de les accompagner dans leurs projets de redynamisation territoriale et d'adaptation aux transitions écologiques et démographiques. Pour mener à bien cette mission, la MOT a communiqué en 2021 auprès des territoires frontaliers concernés sur les opportunités que pouvait représenter le programme PVD, en particulier pour faciliter l'émergence de stratégies de revitalisation transfrontalières. La MOT a accompagné plusieurs territoires de manière individualisée, pour faciliter l'émergence de projets et la mise en lien avec des partenaires nationaux et européens. Enfin, elle a participé aux différentes instances du programme auxquelles elle a été associée, que ce soit via le comité des partenaires PVD ou au travers des deux rencontres nationales 2021. La MOT a été en particulier présente le 25 octobre 2021 pour tenir un stand lors du « forum des partenaires PVD », où de nombreux échanges ont pu être tenus avec des villes situées près des frontières nationales.

France Services

Le programme France Services présente des enjeux transfrontaliers. La MOT s'est investie pour apporter des éléments relatifs à sa mise en œuvre. En premier lieu, un état des lieux des principaux dispositifs d'appui aux citoyens concernés par le fait transfrontalier (recherche d'emploi par-delà la frontière, études et insertion dans le pays voisin, appui aux déclarations de retraites, d'impôts, et d'allocations familiales pour les personnes ayant connu une mobilité transfrontalière...) a été produit début 2021 et transmis à l'ANCT. En second lieu, une mission d'accompagnement expérimentale a été conduite pour le compte du Département du Nord, afin de permettre l'ouverture en transfrontalier des France Services portées par celui-ci. Ces avancées expérimentales pour l'ouverture en transfrontalier de lieux France Services ont par ailleurs suscité l'attention de plusieurs autres adhérents, pour parvenir à une plus forte articulation entre les dispositifs d'information transfrontalière existants (INFOBEST, MOSA, Frontaliers Grand Est, Maison du Luxembourg...) et les France Services. Ce type de projets devrait par ailleurs trouver une traduction dans les prochains programmes européens INTERREG. Enfin, la MOT a co-organisé et co-animé un atelier dédié en grande partie à cette question pendant la rencontre nationale des agences d'urbanisme, le 2 décembre 2021 à Dunkerque. Toutes ces avancées ont été partagées avec l'équipe référente pour le programme France services de l'ANCT et une rencontre a eu lieu en novembre 2021.



Etudes stratégiques et de gouvernance

Planification commerciale SaarMoselle

A la demande du Regionalverband de Sarrebruck, la MOT et le cabinet allemand Junker+Kruse ont réalisé, entre février et septembre 2021, une étude sur la planification et les autorisations dans les projets de surfaces destinées à la grande distribution dans l'Eurodistrict SaarMoselle, à la frontière franco-allemande. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par l'Eurodistrict SaarMoselle de sa stratégie territoriale pour la période de programmation Interreg 2021-2027 et dans celui d'un futur concept de développement régional et de stratégie de planification transfrontalière. Pour ce faire, les membres de l'Eurodistrict se sont focalisés dans un premier temps sur la planification de la grande distribution. Parmi les objectifs visés, il s'est agi de présenter et de comparer les fondements juridiques de la planification en France et en Allemagne, d'expliquer les caractéristiques de la gestion des sites de grande distribution dans les deux pays, d'énumérer les outils utilisés pour soutenir les processus de concertation, et de formuler des recommandations pour élaborer un outil de consultation visant à planifier la grande distribution sur le territoire.

Cette étude comparative est une composante du projet modèle d'aménagement du territoire «MORO» «Renforcer le développement territorial et l'aménagement du territoire dans les régions transfrontalières, un «Planspiel franco-allemand» dont l'un des sites pilotes est l'Eurodistrict SaarMoselle. Dans le cadre de ce projet MORO, qui doit s'achever à l'automne 2022, un cahier des charges pour un concept d'agglomération pour le territoire de l'Eurodistrict est en cours d'élaboration. Outre le fait de fournir aux membres de l'Eurodistrict un corpus documentaire sur la planification transfrontalière de la grande distribution, ce travail exploratoire tout comme le projet MORO constituent un premier exemple d'application concrète d'aménagement franco-allemand mis en avant par l'article 20 du Traité d'Aix-la-Chapelle : « Les deux États approfondissent l'intégration de leurs économies afin d'instituer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes ».



Centre B'EST à Farébersviller

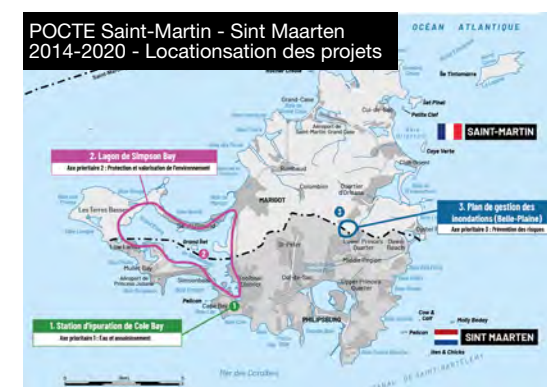
© Jean-Christophe VERHA



Document stratégique de préparation à la programmation FEDER-INTERREG pour la Collectivité de Saint-Martin

Unite Caribbean et la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) se sont associés dans la conduite d'une mission d'assistance à la collectivité de Saint-Martin pour l'élaboration d'un document stratégique de préparation à la programmation FEDER-INTERREG 2021-2027. Cette mission avait pour objectif d'établir un diagnostic et des priorités d'investissements afin de déterminer les financements européens à mobiliser, en tenant compte des priorités d'investissement de la politique de cohésion établis par la Commission Européenne ainsi que des orientations dégagées dans la proposition de règlement relative à l'objectif « Coopération Territoriale Européenne » (CTE).

Cette mission d'accompagnement s'est articulée autour de trois phases : une phase de diagnostic opérationnel de la programmation 2014-2020 et de diagnostic territorial de Saint-Martin (i), une phase de formalisation de recommandations sous forme thématique afin d'optimiser le potentiel de coopération régionale, en particulier dans le cadre des financements FEDER (ii) et une phase de formalisation du rapport final (iii).



Modèles de gouvernance des agglomérations transfrontalières françaises

A partir d'un important travail bibliographique et d'analyse documentaire, la MOT a produit un rapport pour le compte du CESC, afin de présenter les tenants et aboutissants de la décentralisation en France, les formes de coopérations interterritoriales existantes et leur application en contexte transfrontalier. Les différents exemples d'agglomérations transfrontalières aux frontières françaises ont pu être cartographiés et certains exemples précisément détaillés à l'aide de monographies.



Restrictions à la frontière franco-belge



Analyse rétrospective des restrictions à la frontière au sein de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai

Entre juin et septembre 2021, la MOT a été mandatée par l'ADULM pour effectuer une analyse des conséquences des restrictions frontalières sur le territoire de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai. L'étude a été l'occasion de dresser le bilan de la première année de crise Covid, afin de disposer d'une vision d'ensemble sur la période allant de mars 2020 à mars 2021.

Ce travail était structuré autour de trois missions :

- Une analyse rétrospective des différentes phases de la pandémie et de l'évolution des dispositifs réglementaires des deux côtés de la frontière à partir des données disponibles (études, informations du réseau, revues de presse...)
- Une large enquête en ligne diffusée auprès du grand public, des entreprises et des commerces de proximité via le réseau de l'Eurométropole.
- Une mise en perspective des mesures prises et des ajustements locaux entre les différents segments de la frontière franco-belge.

Ce travail a été complété par une série d'entretiens approfondis réalisés par l'ADULM auprès des Maires et Bourgmestres du linéaire frontalier. Une réunion de restitution a eu lieu le 14 septembre 2021 en concomitance avec la Rencontre Maires-Bourgmestres frontaliers de l'Eurométropole.



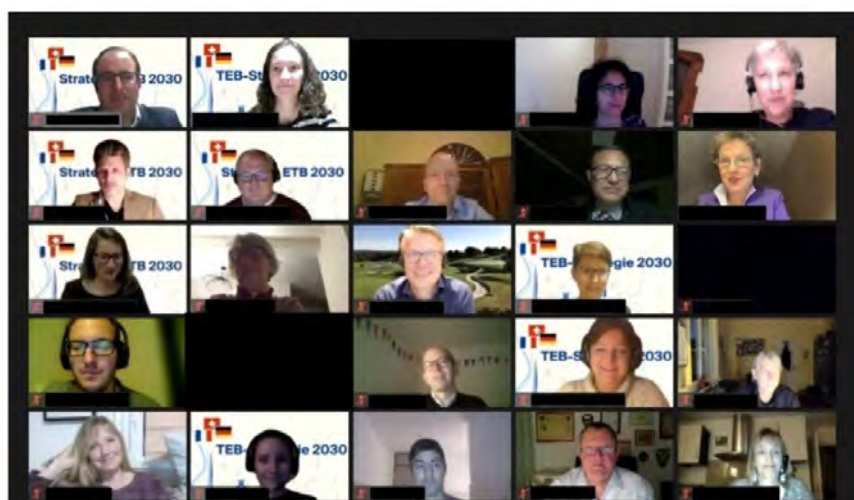
Diagnostic Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre

La MOT a conduit dans le cadre d'une mission partenariale avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS) un diagnostic des enjeux transfrontaliers du territoire du Val de Sambre. A l'échelle de l'espace compris entre les agglomérations de Mons, de Maubeuge et de Charleroi, ce diagnostic s'est traduit par un état des lieux fouillé des enjeux transfrontaliers en matière de développement social et économique, d'environnement et de transition écologique, de tourisme, de mobilités durables et transports, de santé, ou encore d'agriculture et d'alimentation. La réalisation de ce diagnostic, mené avec l'appui de l'ADUS (Agence d'urbanisme du Val de Sambre), est la première étape d'un travail de moyen terme visant à réunir les partenaires franco-belges de ce territoire pour affirmer la poursuite d'une stratégie commune de développement. Les premières réunions pour la préfiguration de cette stratégie doivent se tenir en 2022.



Dialogue citoyen – Stratégie 2030 de l'ETB

De septembre 2020 à juin 2021, l'Euro-Institut (EI) et la MOT ont mené une mission confiée par l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) sur l'organisation d'un processus participatif permettant d'associer les citoyens de son territoire dans l'élaboration de sa Stratégie 2030. Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble des événements ont été organisés par visioconférence. Le processus a rencontré un engouement certain avec plus de 1200 participants à l'enquête en ligne et le forum citoyen transfrontalier franco-germano-suisse organisé le 12 avril 2021 a réuni plus de 40 citoyens sélectionnés de manière aléatoire afin réfléchir ensemble à la future stratégie 2030 de leur territoire commun : l'Eurodistrict Trinational de Bâle. Cette démarche citoyenne peut être considérée comme pilote pour d'autres territoires transfrontaliers en France et en Europe.



Forum citoyen trinational d'ETB, le 12 avril 2021



Résoudre les obstacles à la coopération transfrontalière

Hôpital transfrontalier de Cerdagne

Etudes résolution d'obstacles



B-Solutions – advice case Financing cross-border pupils' education

La MOT a été mandatée pour analyser les difficultés se posant pour la scolarisation d'élèves transfrontaliers espagnols sur le territoire français, au sein des écoles de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises. Concernant plusieurs dizaines d'élèves au sein d'un territoire transfrontalier de Montagne très intégré, les difficultés de scolarisation relèvent notamment de questions liées aux possibilités de transferts financiers entre les territoires situés de part et d'autre des Pyrénées. Deux types de solutions complémentaires peuvent être développés. L'une passe par l'établissement d'une convention de coopération entre les communes et autorités académiques situées de part et d'autre de la frontière pour prévoir les modalités de ces transferts, et l'autre est de renforcer des échanges multilingues et la promotion des langues régionales, notamment de l'Aranais, qui bénéficie de financements dédiés de la part des instances de coopération transfrontalière.



B-Solutions advice case – KOMPAR – Promoting employability in the health & social sector

En 2021, la MOT a été désignée comme experte pour le traitement d'un cas présenté par le GECT NAEN en lien avec son projet KOMPAR dans le cadre de l'appel à projets b-solutions 3 de la DG REGIO. Le projet KOMPAR est un projet associant des établissements de formation français et espagnols visant à promouvoir la mobilité professionnelle transfrontalière dans trois domaines principaux d'action dont les besoins se font le plus sentir dans l'espace transfrontalier, à savoir l'intégration sociale, la petite enfance et la dépendance. C'est pour des métiers relevant de ces trois domaines que les établissements membres du projet cherchent à étudier les possibilités de facilitation de la mobilité transfrontalière. Cette action passe notamment par des propositions de reconnaissance de diplômes et certificats, de validation d'acquis professionnels, de mise en place de diplômes et modules communs, de compléments de formation etc. La mission de la MOT a consisté à étudier les possibilités de surmonter de manière pérenne les obstacles à cette mobilité.



B-Solutions advice case – Establishment of a single cross-border entrance situation for the European Archaeological Park at Bliesbruck-Reinheim

C'est à l'occasion du 30e anniversaire du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, que le département de la Moselle et l'arrondissement Sarre-Palatinat ont décidé, avec l'aide de la MOT, de donner une nouvelle dimension à ce site culturel transfrontalier remarquable, en partant du fait qu'il s'agit du seul site culturel de ce type en Europe. Ils ont notamment décidé de mettre en place une structure administrative commune pour pérenniser la gestion transfrontalière du Parc archéologique européen transfrontalier de Bliesbruck-Reinheim à travers une entrée commune du parc. Or, les obstacles juridiques à une telle harmonisation sont nombreux et sont liés à des différences de droit budgétaire, de droit fiscal, de droit douanier, de droit des marchés publics etc. L'idée mise en avant par les partenaires a été de profiter aussi des nouvelles possibilités offertes par le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle de 2019.

« Je souhaite impulser une logique cousue main pour lever les freins transfrontaliers »

Joël Giraud, Secrétaire d'Etat, chargé de la Ruralité, le 21 septembre à Morteau



ASSISTANCE PONCTUELLE AUX ADHÉRENTS

En 2021, la MOT a continué à apporter une assistance quotidienne à ses adhérents sur des points d'actualité de la coopération transfrontalière, par l'information et l'analyse de processus normatifs en cours ou encore par un accompagnement juridique sur des problématiques précises liées à leurs projets. Au cours de l'année, la MOT a apporté 50 réponses juridiques aux membres de son réseau.



B-Solutions Cross-border mobility of jobseekers engaged in vocational training: centre and company accessibility

La MOT a accompagné l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai dans la recherche de solutions aux obstacles que rencontrent les personnes ayant le statut de demandeurs d'emploi pour suivre une formation dans leur zone de vie transfrontalière et notamment le pays voisin à la frontière franco-belge. Bien que ces obstacles aient été clairement identifiés en 2007 grâce au rapport du groupe de travail parlementaire franco-belge sur le développement de la coopération transfrontalière entre la France et la Belgique, aucune solution structurelle à long terme n'a été mise en oeuvre depuis. Concrètement, le droit européen ne reconnaît que la mobilité des travailleurs qualifiés et des étudiants. Cet accès nécessite de prendre des mesures pour lever les obstacles juridiques et administratifs afin d'assurer la couverture des stagiaires à différents niveaux : législation du travail, sécurité sociale, fiscalité, etc. et de permettre aux centres de formation d'accueillir des demandeurs d'emploi du pays voisin. Il s'est agi pour la MOT de proposer un cadre juridique pérenne.



Accompagnement juridique pour un statut unique franco-espagnol des médecins exerçant à l'hôpital de Cerdagne

Cette étude démarrée en 2021, vise à apporter un appui juridique et opérationnel afin de proposer des solutions pour un statut plus attractif pour les médecins exerçant à l'hôpital franco-espagnol de Puigcerdà. Pour ce faire, la MOT s'est inspirée d'exemples de combinaisons de règles de recrutement du personnel d'un GECT issues de différents droits internes des membres de ces mêmes structures aux frontières françaises. A cet égard, toute la question est de savoir quels types de combinaisons sont possibles, afin de comprendre dans quel cadre légal pourraient s'inscrire les évolutions liées au statut du personnel du GECT. Enfin et à l'aune des recherches effectuées, la MOT s'attachera à faire des propositions de statuts adaptés à la fois à la structure européenne de l'hôpital de Cerdagne mais aussi à la profession médicale. L'étude vise à permettre de rétablir l'équilibre entre les médecins espagnols et français exerçant à l'hôpital de manière à pouvoir préserver sa nature transfrontalière.



Appuyer les actions et investissements transfrontaliers

Etudes actions



Projet H2 transfrontalier

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) développe un écosystème territorial hydrogène basé sur un projet de production d'hydrogène vert pour une application industrielle et souhaite explorer les partenariats transfrontaliers possibles, en matière d'usages, de production et de distribution. Dans ce cadre, la MOT a été chargée par M2A et par la Banque des territoires de mener une étude sur ce sujet. Cette mission débutée en décembre 2021, prévoit notamment un benchmark sur les expériences d'hydrogène vert transfrontalier en Europe, un temps de recueil des attentes des acteurs allemands et suisses au travers de deux actions complémentaires (une enquête en ligne et quelques entretiens individuels) et une description de l'écosystème transfrontalier en matière d'hydrogène. Cette mission doit s'achever à l'été 2022.



ESPON CPS 2.0

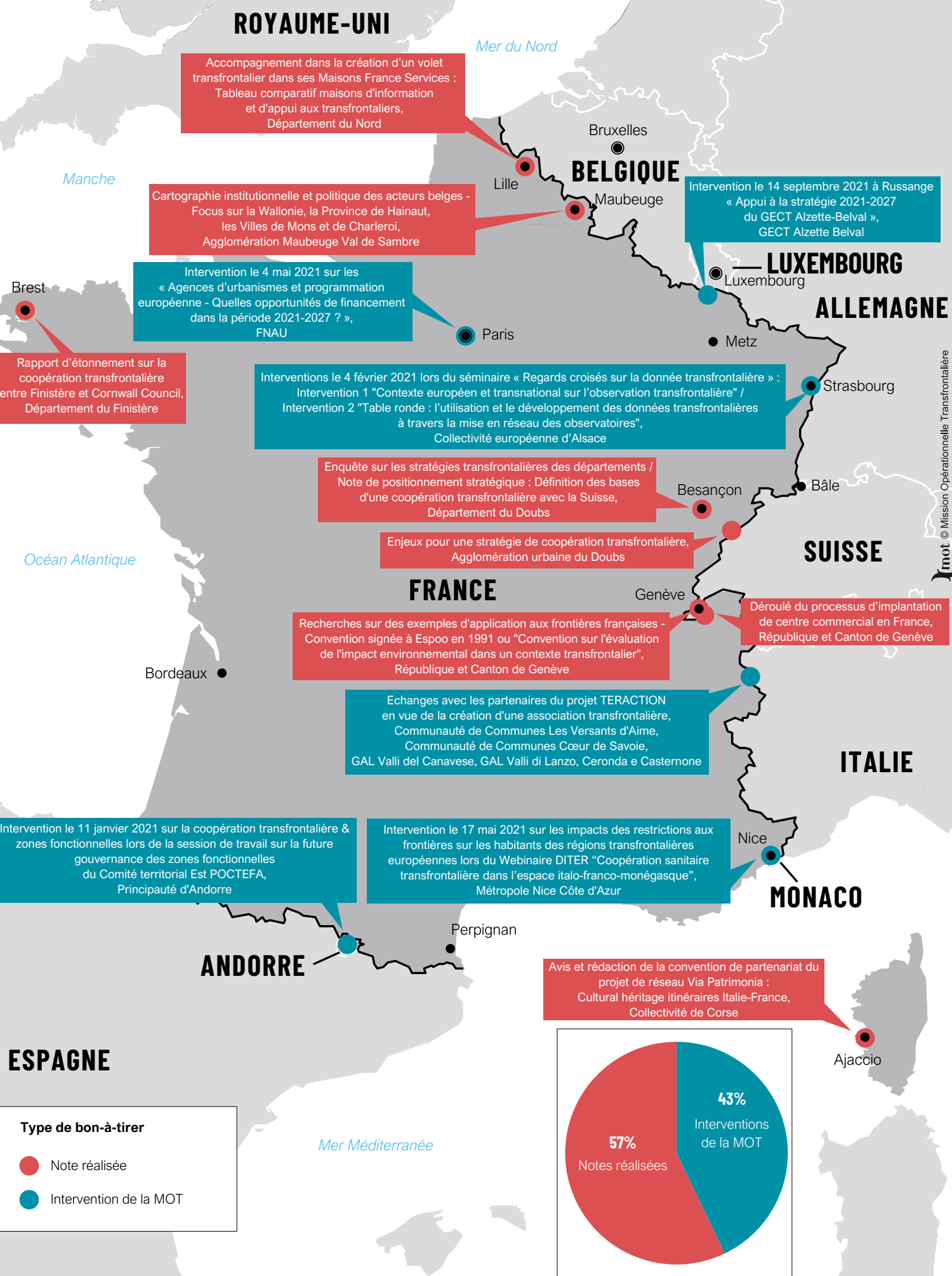
Au cours du second semestre 2021, la MOT a démarré un travail partenarial mené aux côtés de Spatial Foresight GmbH et de l'ARFE pour le compte du programme ESPON. Ce travail vise à enrichir et à approfondir l'inventaire européen de services publics transfrontaliers (CPS) lié à l'étude de 2018, dans l'objectif de créer une plateforme en ligne interactive recensant l'ensemble des CPS existant sur le continent.



Ouverture en transfrontalier des France Services

Une mission d'accompagnement expérimentale a été conduite pour le compte du Département du Nord, afin de favoriser l'ouverture en transfrontalier des France Services portées par celui-ci. Partant du constat que beaucoup de questions posées par des usagers connaissant une mobilité transfrontalière restaient sans réponses, la mission a notamment consisté à documenter l'organisation des services belges voisins en matière de fiscalité et de sécurité sociale, et à identifier les différents interlocuteurs en mesure d'assurer le suivi des dossiers des transfrontaliers. Des propositions ont été faites pour la mise en place d'un dispositif partenarial, afin de permettre une plus forte intégration des services publics présents de part et d'autre de la frontière (dans le prolongement de l'ambition des accords européens pour la coordination des systèmes de sécurité sociale). Elles sont actuellement à l'étude entre le Département et ses partenaires wallons et flamands. Les France Services du Département sont dorénavant en mesure de délivrer un appui de premier niveau aux usagers transfrontaliers de l'espace franco-belge.

Bons-à-tirer (BAT)
au service du réseau réalisés en 2021



Pour télécharger le rapport en format électronique :
http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/MOT_rapport_activite_2021.pdf

Pour être informé de l'actualité de la coopération transfrontalière et des activités du réseau,
abonnez-vous à la newsletter mensuelle de la MOT :
<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés
Parution : Juin 2022

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38 rue des Bourdonnais
75001 Paris - France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr
<https://twitter.com/reseauMOT> - <https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>

